

ABONNEMENTS

PAR ANNEE

Edition quotidienne. \$3.00
Edition hebdomadaire. \$1.00

BUREAUX: No. 88 RUE YORK
OTTAWA, ONT.

Tél. Eideron 1448. Casier Postal 534
Télégraphe: C. P. R. ou G. N. W.

Publié par le Syndicat d'Oeuvres Sociales, Ltée.

L'AVENIR EST A CEUX QUI LUTTENT

SECONDE EDITION

UN VRAI PATRIOTE

On nous rapporte que M. Aubin, ex-député conservateur de Sturgeon Falls à la législature d'Ontario, a refusé de se porter candidat dans la campagne actuelle, parce que le gouvernement Whitney n'a pas voulu régler d'une manière satisfaisante la question des écoles bilingues.

M. Aubin est satisfait de la politique générale du gouvernement Whitney, il admet qu'il a fait beaucoup pour le développement du Nouvel Ontario, mais il met au-dessus de tout cela et au-dessus des honneurs personnels, l'honneur de la Province, la justice égale pour tout le monde et la liberté d'enseignement.

Voilà un geste sublime qui fait bien écho aux promesses de nos enfants d'écoles et qui comme elles mérite bien d'attirer l'attention de l'univers. Au milieu d'un monde où l'égoïsme règne en maître, il est rare que l'on voit un homme de la position de M. Aubin s'effacer en guise de protestation pour les injustices faites à ses compatriotes.

Voilà un homme de cœur, un homme que l'on salue bien bas. La conduite de M. Aubin est la mise en pratique des décisions prises par le Congrès des Canadiens français de l'Ontario en janvier dernier. C'est l'indépendance politique dans la véritable acception du terme.

M. Aubin ne dit pas qu'il combattra M. Whitney sur la question des écoles seulement, mais il est assez homme de cœur pour refuser carrément même de se présenter avec le programme du gouvernement. Il ne veut pas se faire le valet des persécutés de ses compatriotes; il refuse de prêter son nom afin de ne pas être complice des injustices dont souffrent les siens.

"Against the government."

C'est la tactique préconisée par le "Droit" et l'attitude de M. Aubin nous assure que nous travaillons comme lui dans le véritable intérêt des Canadiens français.

Ceux qui croient que le privilège de vendre du whiskey en masse, ou que l'avantage d'avoir un bon chemin ou une position lucrative quelconque, valent plus que l'avenir d'une race et la bonne éducation des enfants peuvent ne pas aimer l'attitude de M. Aubin, mais les hommes et les femmes dont la mentalité n'est pas faussée par l'esprit de parti et les intérêts personnels admettent que c'est là la ligne de conduite logique à suivre et prennent comme mot d'ordre

"Against the government."

aussi longtemps que nous n'aurons pas obtenu justice; que ce gouvernement soit rouge ou bleu.

En effet, que les députés conservateurs canadiens-français se contentent de voter pour leur parti quand il s'agit de nous étouffer, et que nos représentants libéraux en fassent autant, nous n'arriverons jamais à rien; nous serons éternellement le jouet des partis et le marche-pied des politiciens arrivistes.

On se scandalise de ce cri "Against the government". C'est cependant ce que mettent en pratique les hôteliers, qui non seulement refusent leur appui à M. Rowell mais souscrivent aux fonds électoraux des candidats de M. Whitney.

Grâce à l'attitude patriotique de M. Aubin, M. Mageau sera probablement élu par acclamation; et nul doute qu'advenant l'avènement des libéraux au pouvoir à Toronto et le refus par M. Rowell et son gouvernement de nous rendre justice, M. Mageau saura répéter le même geste et faire élire M. Aubin par acclamation. "Against the government" bleu ou rouge, nous voulons justice, nous luttons pour un principe.

Dans tous les cas M. Aubin a acquis des droits nouveaux à la reconnaissance et à l'admiration de ses compatriotes; il aura même conquis par ce noble geste, une plus grande mesure de l'estime des âmes droites et de tous les Anglais qui savent ce que veut dire le "Fair Play".

LES DÉFENSEURS DE M. WHITNEY

Le "Temps" ci-devant organe français des libéraux de l'Ontario, devenu depuis quelques semaines la grande circulaire à "M. Rea and Co.", publiée par "The Times Publishing Co.", a pris bien carrément la défense des candidats et valets voués au service de sir James Whitney et notamment de M. Napoléon Champagne dans Ottawa-Est.

C'était prévu; une feuille qui est la propriété d'une compagnie anglo-américaine, qui est dirigée par des gens qui se font gloire de payer leurs taxes aux écoles publiques et rédigée par des hommes qui vendent leurs opinions au plus offrant, ne pouvait faire autre chose que de se constituer le défenseur des ennemis des Canadiens français et des écoles catholiques. Cette attitude seule suffit pour prouver aux gens sincères qui veulent un peu réfléchir que ce n'est pas à la bonne voie.

Pour servir des ambitions personnelles plus ou moins déguisées, nous irions renier le travail des Commissions scolaires bilingues, sous la direction de celle d'Ottawa?

Sur la parole de gens intéressés à ruiner le nom canadiens-français, nous irions mettre de côté la campagne menée depuis bientôt trois ans par l'Association d'Education et ses amis? Pour servir de marche pied à des

arrivistes qui font litière de tous les bons principes et de toutes les saintes causes, nous irions dire aux amis d'Amérique et d'Europe qui ont applaudi à nos luttes, à nos combats et qui ont sympathisé avec nos misères, que nous ne sommes que des farceurs que la lutte que nous faisons n'est qu'une comédie?

C'est tout simplement ignoble et c'est cependant ce que demande M. Champagne et c'est ce qu'appuie la grande circulaire à M. Rea and Co.

En acceptant les bons offices de la grande circulaire à M. Rea and Co., M. Champagne a donné au public une réelle mesure de sa mentalité. Pour lui les intérêts scolaires sont subordonnés aux bons chemins, aux avantages personnels. Il confirme bien ce que nous avons dit à son sujet, et prouve à l'évidence que l'attitude du "Droit" est la seule logique dans l'intérêt des Canadiens français.

M. Champagne pour livrer sans condition à M. Whitney les Canadiens-français d'Ottawa-Est et recevoir les trente deniers sous la forme d'un porte-feuille de ministre, avait besoin d'un chloroforme de métier pour endormir l'opinion publique; il l'a trouvé dans la grande circulaire à "M. Rea and Co."

C'est significatif à plus d'un point de vue.

A MÉDITER

En raison de l'intime solidarité qui relie entre eux les sentiments profonds, l'abandon de droits et de devoirs sacrés pour obéir à la loi du plus fort dans une question de principe, entraîne fatalement l'abandon des droits et des devoirs sur les autres questions, sans en excepter la religion. Celui qui commet la lâcheté de céder à la force ou à la majorité sur une question fondamentale, ouvre la porte de sa conscience à toutes les défections sur les autres.

XXX.

M. Champagne et le Dr Pyne.

M. Champagne, candidat de M. Whitney dans Ottawa-Est, s'est engagé, le soir de sa mise en nomination, à supporter le ministère actuel qu'il trouve tout à fait de son goût; à la même occasion il dit aux électeurs de se fier à M. Whitney qui lui seul nous rendra justice.

Comment un homme sérieux, clairvoyant et patriote comme M. Champagne, peut-il demander aux Canadiens français de voter sans condition pour ce gouvernement, quand on trouve chez les ministres une mauvaise foi aussi insigne, aussi révoltante que celle prouvée par les documents que nous publions aujourd'hui au sujet de la démission de M. St. Jacques comme inspecteur d'écoles?

Si M. Champagne, avec tout son dévouement et le grand désir qu'il a d'être utile à ses compatriotes n'a pu arrêter les persécutions contre nos écoles à la veille d'une élection générale, comment pourra-t-il mieux obtenir justice quand le gouvernement aura quatre années devant lui? Quatre ans! Combien de mal ne peut-il pas nous faire en quatre ans!

Ces ministres ont menti à leur parole, pouvons-nous compter sur eux? M. Champagne peut-il compter sur eux? Les Canadiens français peuvent-ils compter sur M. Champagne?

Qu'est ce que ça ferait.

M. Champagne dit dans son organe, la circulaire à "M. Rea and Co.": "Si M. Rowell appelait un vote de non-confiance contre le gouvernement Whitney sur le règlement 17, je voterais avec lui". Et qu'est-ce que cela ferait? Ce serait l'occasion d'un rouflant discours avec de fausses conclusions, le règlement 17 resterait quand même et la persécution continuerait toujours. Ce qu'il nous faut ce sont des représentants avec assez de courage et d'indépendance pour voter contre tout gouvernement, rouge ou bleu, qui ne rendra pas justice aux Canadiens français.

C'est ce que veut M. Aubin, c'est ce que nous prêchons, c'est ce que le Congrès des Canadiens français de la Province a demandé. "Against the government."

D'en sauve le Roi.

L'autre soir, lors de la seconde représentation de "Christophe Colomb" les chœurs ont chanté en français, à la fin de la soirée, "Dieu sauve le Roi". La foule a non seulement fait chorus, mais elle a applaudi.

Ce sont des actes comme ceux-là qui éveillent l'âme populaire, ce sont ces riens répétés et répétés à satiété qui créent la mentalité d'un peuple, lui donnent la hardiesse de s'affirmer et qui jettent dans les masses des semences fécondes.

La persécution contre le bilinguisme aura eu pour effet de réveiller de bons et nobles sentiments.

L'Angletierre commence à se sentir fatiguée du régime des suffragettes; la protection à exercer contre leurs attentats coûte énormément cher, sans parler des dommages considérables qu'elles causent.

L'un des députés nationaliste de l'Irlande déclare qu'il fera peu sans hésiter, contre quiconque chercherait à empêcher le fonctionnement du régime d'autonomie qui vient enfin d'être concédé à l'Irlande.

LA MAUVAISE FOI DU GOUVERNEMENT PROVINCIAL

M. Henri St Jacques donne sa démission au gouvernement provincial parce que M. Whitney refusait de faire les amendements qu'il avait promis.—Ce que devait être le règlement 17: "Un essai, un règlement temporaire pour un an, qui serait amendé selon les suggestions des inspecteurs"

CORRESPONDANCE ENTRE M. ST JACQUES ET LE GOUVERNEMENT

Depuis que M. Henri St. Jacques, inspecteur français des écoles bilingues du Nouvel Ontario, a donné sa démission, le public s'est toujours demandé sans pouvoir obtenir une réponse satisfaisante, quelles étaient bien les raisons qui avaient pu décider ce Monsieur à abandonner une carrière où il avait remporté un si beau succès, où il pouvait rendre de si grands services aux siens et qu'il semblait avoir embrassée plutôt par goût professionnel que pour tout autre motif.

Au cours de la dernière session de la Législature, M. Mageau, député de Sturgeon Falls demanda la production de toute la correspondance échangée entre le département de l'Instruction Publique et M. Henri St. Jacques, pendant les mois de novembre et décembre 1913.

M. Mageau a reçu copie de cette correspondance, elle tire la chose au clair et jette une nouvelle lumière sur les manières louches du département de l'Instruction Publique et du gouvernement Whitney. Nous donnons ces documents en anglais et en français, les lecteurs pourront juger par eux-mêmes.

LETRE DE M. HENRI ST-JACQUES

(Original)

Sturgeon Falls, Ont.,
October 23rd, 1913.
Dr. Colquhoun,
Deputy Minister of Education,
Toronto.

Sir,—
I beg to tender you my resignation as Inspector of English-French Schools for the County of Renfrew, and the Districts of Nipissing, Sudbury and Algoma, to take effect on the 31st of October.

I have explained to Dr. Waugh, in my letter of the 18th instant, my main reasons for so resigning. Extracts from that letter are here-with attached.

I have the honour to be,
Sir,
Your obedient servant,
(Sgd) Henri Saint Jacques.

Sturgeon Falls, Ont.,
October 18th, 1913.
(Extracts).

John Waugh, Esq., D. Paed.,
Chief Inspector of Schools,
Toronto.

Sir,—
I beg to inform you that the Deputy Minister of Education is considering my resignation as Inspector of English-French Schools for the County of Renfrew and the Districts of Nipissing, Sudbury and Algoma.
I believe it advisable to restate in writing the reason that prompted my final decision.

When the new regulations 17 were drafted, and the inspectors of English-French Schools appointed to carry them out, the Minister of Education made the following statements:

"These regulations are only a trial, temporary regulations, made for one year only."
"At the end of that trial year, the English-French Inspectors will be called upon to report jointly as to the efficiency of the regulations."
"Such changes as they thought advisable would be made."

So, on the 21st of May, the English-French inspectors were called to Toronto, and asked to make their joint report which had even been promised to the public.

Mr. Cowley, then Chief Inspector of Schools, acted as Chairman. Inspector Ingall moved "that the dual system of inspection, as practical and unsatisfactory. He pointed out several strong reasons in support of his motion which was then unanimously adopted. After some explanations from Mr. Cowley, Inspector Ingall changed his motion for the following: The dual system of inspection, as presently constituted, is ineffective. This motion was unanimously adopted.

Such condemnation of the dual system of inspection by men who

(A suivre à la page six)

(Traduction)

Sturgeon Falls, Ont., 23 oct. '13
Dr Colquhoun,
sous-ministre de l'Education,
Toronto.

Monsieur,
Je désire vous faire parvenir ma démission comme inspecteur des écoles bilingues pour le comté de Renfrew, et les districts de Nipissing, Sudbury et Algoma. Cette démission devra prendre effet le 31 octobre.

J'ai expliqué au Dr. Waugh, dans une lettre que je lui adressais le 18 courant, les principales raisons qui ont déterminé ma démission. Je vous envoie, ci-joint, des extraits de cette lettre.

J'ai l'honneur d'être,
Monsieur,
Votre obéissant serviteur,
(Signé) Henri Saint Jacques.

Sturgeon Falls, Ont., 18 oct. '13
(Extraits).

John Waugh, D. P.,
Inspecteur en chef des écoles,
Toronto.

Monsieur,
Je désire vous faire savoir que le Sous-Ministre de l'Education a en main ma démission comme inspecteur des écoles bilingues pour le comté de Renfrew et les districts de Nipissing, Sudbury et Algoma.

Je crois opportun de vous rappeler par écrit la raison qui a déterminé ma décision finale.

Lorsque le nouveau règlement 17 fut préparé et les inspecteurs des écoles bilingues nommés pour les mettre à exécution, le Ministre de l'Education fit les déclarations suivantes:

"Ce règlement n'est qu'un essai, un règlement temporaire, fait pour un an seulement."
"A la fin de cette année d'essai, les Inspecteurs bilingues seront appelés à se prononcer conjointement sur l'efficacité de ce règlement."
"Les amendements qu'ils jugeront nécessaires seront alors faits."

En conséquence, le 21 mai, les Inspecteurs bilingues étaient appelés à Toronto et furent priés de rédiger le rapport conjoint qu'il avait été promis au public.

M. Cowley, alors Inspecteur en Chef des Ecoles, agissait comme président. M. l'Inspecteur Ingall proposa "que le système du double inspecteur était impraticable et non satisfaisant." Il appuya à l'appui de sa motion des arguments très probants et sa motion fut alors adoptée à l'unanimité. Après quelques explications de M. Cowley, l'Inspecteur Ingall changea sa motion et lui substitua la suivante: "Le système du double inspecteur, tel que constitué actuellement, est inefficace." Cette motion fut adoptée à l'unanimité.

Une condamnation de ce genre du double inspecteur de la

(A suivre à la page six)

PETITES ANNONCES

FAIRE PART

Avis de naissance. 25 sous
Avis de mariage ou décès. . . 50 sous

ON DEMANDE, A VENDRE OU A LOUER

Trois lignes, trois fois. . . . 35 sous
Un pouce, quatre fois. . . . 50 sous

PARLEMENT FÉDÉRAL

La Chambre vote le remboursement aux déposants de la Farmers' Bank.—Le Sénat discute le bill du C.N.R.

(De notre correspondant)

A la séance d'hier après-midi, la Chambre a passé en troisième lecture le bill pour le remboursement des déposants de la Farmers' Bank.

Dans le cours de la discussion antérieure, M. Sinclair, député libéral de Buysboro, Nouvelle-Ecosse, a proposé en amendement que cette mesure ne soit pas mise en vigueur avant qu'une commission royale ait fait une enquête sur toutes les banques, détenant des chartes gouvernementales, qui ont fait faillite depuis 1867.

Cet amendement a été rejeté sur simple "division"; il n'y a pas eu de vote.

Deux ministériels sont opposés au bill M. Nickle, de Kingston; et le Dr Paul Emile Lamarche, nationaliste, de Nicolet.

Trois députés libéraux appuient la mesure: M. Nesbitt, d'Oxford-Nord; Ross, de Midsex-Ouest; et McMillan, de Glengarry.

Dans la soirée la Chambre en comité a repris en considération le bill concernant la garantie additionnelle de \$16,000,000 au G. T. R.

M. Borden a refait longuement l'histoire des ententes corbelles en 1903, 1904 et 1905, entre le gouvernement et la compagnie.

L'orateur a fait part à la Chambre de l'état suivant, donnant les détails de tout ce qui contribue à faire ce montant de \$16,000,000.

Montant requis pour payer les trois-quarts du coût du travail de construction de la section des montagnes, comprenant l'intérêt, jusqu'au parachèvement de la section des montagnes, sur les bons émis sous différents transports, \$10,715,495;

Intérêt jusqu'au parachèvement sur les avances pour la section des montagnes sous la loi concernant l'emprunt du G. T. P., 1913, \$8,807,563, à 4 pour cent, \$680,383;

Intérêt d'avant environ 414 ans sur \$16,000,000, à 4 pour cent, \$2,720,900;

Esoimpte et coût de flotation sur l'émission de \$16,000,000, \$1,404,000.

Le bill passe en deuxième lecture.

Vers 11 heures le comité s'est mis à l'étude des crédits du département des chemins de fer.

AU SENAT

Le Sénat a commencé hier la discussion sur le bill concernant le prêt au Canadien Nord. La mesure ne sera pas tirée au Sénat tout simplement comme on l'avait cru parce que le chef de l'opposition au Sénat, le sénateur Bostock dans son discours a déclaré qu'il n'était pas prêt à dire que l'aide à la compagnie n'était pas nécessaire. Le sénateur Bostock à la fin de son discours a présenté un amendement très long résumant tous les amendements présentés à la chambre par la Gauche.

L'opposition au Sénat voit un danger dans l'association du gouvernement avec MacKenzie et Mann déclarant que le pays se trouvera de cette façon responsable de toutes les dépenses faites par la compagnie dans le futur. Ensuite ce montant de \$45,000,000 ne sera pas suffisant pour compléter la ligne de la compagnie qui a déjà des lettres se chiffant à plusieurs centaines de millions.

L'amendement déclare qu'il est immoral de sanctionner par une loi du gouvernement l'émission de stock qui n'est pas réel (watered stock) et de prendre une part de ce stock.

En plus les garanties offertes par la compagnie ne sont pas suf-

(Suite à la page sept.)

LA STUPIDITÉ ALLEMANDE

Comment est traité M. Clément Bayard le grand industriel français au cours d'un voyage outre Rhin

(Service du "Droit")

Une dépêche nous signalait il y a une dizaine de jours, les protestations de M. Clément Bayard, le célèbre fabricant d'automobiles français, auprès du gouvernement de son pays à la suite de son arrestation, comme espion, en Allemagne. Voici les détails de ce sensationnel incident, que nous adressons notre correspondant parisien:

Paris, 25.—On aime tellement les Français, là-bas, de l'autre côté du Rhin, qu'une fois qu'on en tient un, on ne peut plus s'en séparer. Et même pour être bien sûrs que leur hôte manquera son train, les Allemands l'enferment à double tour et mettent la clef dans leur poche.

C'est l'agréable surprise qui était réservée au grand industriel français, M. Clément Bayard, ainsi qu'à trois de ses collaborateurs, partis il y a quelques jours, pour un voyage d'études scientifiques dans ce pays d'Eldorado où règne Guillaume II.

Voici d'ailleurs, le résumé de leur odyssée:

Parti de Paris le 18 mai, M. Clément Bayard visite d'abord différentes usines à Francfort et à Berlin.

Vendredi, il se trouvait à Cologne avec M. Sabathier, son ingénieur d'aéronautique, M. Nicolas, son architecte et un interprète car il ne parle pas l'allemand.

Ayant aperçu dans les airs un "Zeppelin", il eut la curiosité, très légitime d'assister à l'atterrissage du dirigeable, et partit en automobile, avec ses collaborateurs, pour la station aérienne la plus proche, celle de Bickendorf.

Les quatre voyageurs vivent "de loin" la manœuvre de l'aérostat, et, satisfait, ils demandèrent à déjeuner dans une guinguette. C'est alors que quatre individus s'approchèrent d'eux et les interrogèrent:

—Que faites-vous là?

—Nous venons d'assister à l'atterrissage du dirigeable.

—C'est défendu, le hangar est militaire.

—Nous ne le savions pas.

—Suivez-nous à la préfecture de police de Cologne.

Docilement ils obéirent à cet ordre. A la Préfecture, on les fit isoler et on les interrogea séparément. M. Clément-Bayard, malgré ses explications, fut fouillé, ses poches furent retournées, ses bagages, qu'un policier était allé chercher à la gare, furent minutieusement examinés. On lut ses lettres, on étudia ses papiers.

On lui refusa l'autorisation d'aller déjeuner au restaurant, même accompagné de deux policiers on lui interdit de téléphoner au consulat et à sa famille, et finalement, on l'enferma dans une cellule de prisonnier, simple pièce blanche à la chaux et posée sur des meubles un blanc de corps de garde et une cruche.

A six heures du soir, on vint le chercher pour lui faire subir un nouvel interrogatoire, le mensurer et le photographier, comme un assassin. Puis on le conduisit à la prison de Cologne, où il passa la nuit dans une cellule repoussante, sans draps, sans oreiller, sans qu'on lui eût donné à manger.

Le samedi matin on lui offrit une tasse de café qu'il refusa; à midi on lui servit une pitance écœurante. Enfin, vers sept heures du soir, il fut conduit en voi-

(Suite à la page sept.)

LA CRISE SCOLAIRE DANS L'ONTARIO

Autre travail d'un comité de théologiens de haute autorité sur les écoles bilingues, où il est prouvé qu'un inspecteur d'écoles ne peut être considéré au même point de vue qu'un agent de douanes

(Suite)

DROIT CONSTITUTIONNEL

La langue française était longtemps avant la conquête la seule langue civilisée parlée sur cette partie du continent. Elle fut la langue des premiers colons, tous catholiques, des premiers apôtres et des premiers martyrs de ce pays.

En particulier, l'implantation du Catholicisme dans l'Ontario, résultat d'un très pénible apostolat parmi les bûcherons et les tribus sauvages de cette même province, est due presque exclusivement à des missionnaires de langue française.

Actuellement encore, dans les immenses régions du Nord-Ouest Canadien, et surtout dans l'extrême Nord, la très grande majorité des prêtres et des missionnaires et la presque totalité des évêques ou vicaires apostoliques sont de langue française. Voilà donc pour cette langue des droits acquis.

Or, le droit des gens n'offre rien, dans l'histoire canadienne, qui infirme cette situation et cet état de possession de la langue française au Canada.

Lorsque, par droit de conquête ou par traité, un gouvernement étend son empire sur un peuple et sur un territoire, il ne devient pas néanmoins par ce fait le propriétaire de ce territoire ou de ce peuple. C'est un système faux et immoral que le Césarisme d'Etat, faisant de l'Etat ou du gouvernement le propriétaire universel. Mais il en devient seulement le souverain en ce sens que le peuple conquis est soumis à ses lois.

Le peuple conquis reste donc "chez lui", le propriétaire de ses biens, de son territoire; à plus forte raison il demeure "lui-même" avec tout ce qui constitue son individualité morale, son tempérament national, sa tradition, sa langue; en raison de la conquête ou en vertu du traité, il fait serment d'allégeance à un nouveau souverain, et c'est tout.

Le traité de Paris de 1763, par lequel la France cédait à l'Angleterre ses droits sur le Canada tout entier, c'est-à-dire non seulement sur la partie habitée en ce temps-là, mais aussi par toute cette immensité qui restait à découvrir et à peupler, et dont la partie connue était la porte d'entrée, ce traité, tout en donnant aux colons français restés au Canada un nouveau maître, les laissait cependant "chez eux", c'est-à-dire les laissait canadiens-français dans le Canada, indéfiniment, par conséquent avec la liberté de rester eux-mêmes dans leur développement, et cela sur toute l'étendue de cet immense pays.

En 1774, l'Acte de Québec, voté par le Parlement anglais, assura officiellement le maintien de la langue française.

En 1791, l'Acte qui divisa le Canada en deux provinces, maintint les français comme langue officielle.

En 1849, la langue française (proscrite en 1840 sous l'Union) fut de nouveau reconnue en vertu d'un acte du parlement britannique (Cf. La langue française au Canada) par J. P. Tardivel, et "La Vérité" de Québec, samedi 8 octobre 1910).

Enfin en 1867, l'Acte de la Con-

fédération (B. N. A.), constitution officielle et définitive de la Puissance du Canada, reconnaît, par la clause 133, la langue française comme langue officielle, à l'égal de l'anglais, pour tout ce qui dépend du Parlement fédéral (Séances et rapports du pouvoir législatif, procédures devant les tribunaux, etc.) Voici d'ailleurs le texte de cette clause: "Dans les chambres du Parlement du Canada et les chambres de la législature de Québec, l'usage de la langue française ou de la langue anglaise, dans les débats, sera facultatif; mais dans la rédaction des archives, procès-verbaux et journaux respectifs de ces chambres, l'usage de ces deux langues sera "obligatoire"; et dans toute plaidoirie ou pièce de procédure par devant les tribunaux ou émanant des tribunaux du Canada qui seront établis sous l'autorité du présent acte, et par devant tous les tribunaux ou émanant des tribunaux de Québec, il pourra être fait également usage, à faculté, de l'une ou de l'autre de ces langues. Les actes du parlement du Canada et de la législature de Québec "devront être" imprimés et publiés dans ces deux langues." (B. N. A. p. 26-133.)

Pour comprendre toute la portée de cet acte (B. N. A.), il faut savoir que le parlement fédéral joue par rapport à toute la Puissance le rôle que jouent les parlements des provinces, dans leurs sphères respectives: il s'occupe des "intérêts généraux" de tout le pays. Par conséquent, en vertu de cette clause 133, la Constitution place la reconnaissance de la langue française comme officielle "parmi les intérêts généraux du pays tout entier".

En déclarant ainsi sans restriction, et d'une manière absolue, les deux langues, l'anglais et le français, officielles au même titre, pour tout ce qui relève du Parlement fédéral, la Constitution enlève aux pouvoirs provinciaux le droit de supprimer l'une quelconque des deux langues, et leur impose équivalamment le devoir de faire pour les intérêts de leur province, sous le rapport des deux langues, ce que le Parlement fédéral devait faire pour les intérêts généraux. Dès que, dans une province quelconque de la Confédération, la minorité française ou anglaise serait en nombre suffisant pour constituer un groupe social et avoir ses représentants, le parlement de cette province pour tout ce qui relève de son ressort devait reconnaître et mettre en usage les deux langues officielles. En un mot, par la clause 133, la Constitution reconnaît le Canada-Uni comme pays bilingue dans toute son étendue.

La mention spéciale faite dans cette clause du parlement de Québec confirme cette interprétation, d'ailleurs obvie, de la Constitution. En effet, la province de Québec étant composée en presque totalité de Canadiens français, il pouvait sembler que l'anglais y fût pratiquement inutile. D'autre part, pour éviter les conflits de race, il semblait tout naturel de se parer les deux nationalités, quant au territoire, laissant le Bas-Canada (Québec) aux Canadiens français et le Haut-Canada aux Canadiens de langue anglaise.

En spécifiant que le Bas-Canada

serait bilingue, la Constitution obviait à cette interprétation et posait en principe que la province de Québec ferait partie de la Confédération Canadienne d'après les bases générales, et non d'après une exception.

Si les Pères de la Confédération avaient voulu simplement dire que la langue française, reconnue dans le Bas-Canada, ne le serait pas à l'exclusion de l'anglais, ils se seraient contentés de statuer que la province de Québec serait bilingue; mais en établissant cette clause, après avoir statué d'une manière absolue que les deux langues (anglaise et française) seraient officielles pour tout ce qui concerne le fédéral, ils signifiaient clairement que la langue française "chez elle" dans Québec, ne devait pas l'être exclusivement, ou ne devait pas l'être plus ou autrement que sur tout le reste de la Confédération. De sorte que la langue française, franchissant les limites du "Bas-Canada", ne quittait pas un territoire qui lui fût exclusivement réservé, pour entrer sur un territoire étranger pour elle.

En somme l'Acte fédératif accordait à la langue française et à la langue anglaise des droits égaux sur toute l'étendue du territoire de la Confédération.

De plus, il entre dans l'esprit du système ontarien des écoles séparées que cette situation faite à la langue française par l'acte fédéral soit maintenue. En effet, d'après ce système, tel que primitivement constitué, le gouvernement des écoles dépend dans une large mesure des commissions élues par le peuple; par conséquent, dans les localités en grande majorité françaises, rien de plus naturel que, selon le vœu des parents, le français soit largement enseigné dans les écoles et ne subisse point l'amoindrissement que lui ferait subir l'inspecteur anglo-protestant.

L'acte fédératif de 1867 scella de toute son autorité le système des écoles séparées. Vainement certains esprits sectaires (McCarthy, Meredith et autres) tentèrent-ils, il y a quelques années, de réviser et de soulever contre les écoles catholiques, spécialement contre celles qui font dans leur programme une place au français, les passions et les haines d'un protestantisme ombrageux. Le chef du parti libéral, l'honorable M. Mowat, alors premier ministre, tint tête à l'orage et eut l'honneur de transmettre intact à ses successeurs l'édifice si laborieusement élevé de l'organisation scolaire ontarienne.

Certains politiciens catholiques prétendent que la résistance des Canadiens français à la mise en force du Règlement 17 induira le gouvernement à supprimer les écoles séparées. A cette prétention nous répondons:

(a) La suppression des écoles séparées est tellement difficile dans l'Ontario que pas un gouvernement n'osera l'entreprendre. La constitution du pays comme sous le nom de l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, est si évidemment claire sur ce point qu'il faudra la mettre en pièces avant de pouvoir imposer cette suppression. Ici il n'y a pas d'ambiguïté ni d'erreur de copie; l'esprit et la lettre de la constitution accordent l'existence des écoles séparées. (1) Les provinces ne

(1) "Rien dans ces lois ne devra préjudicier à aucun droit ou privilège conféré, lors de l'Union, par la loi à aucune classe particulière de personnes dans la province, relativement aux écoles."

peuvent ni amener, ni changer la constitution et les écoles séparées dureront aussi longtemps que l'acte de la Confédération lui-même. Il n'y a aucune parité entre notre cas et celui des écoles séparées au Manitoba. Les meilleurs juristes du pays se déclarent prêts à corroborer cette affirmation et à l'exposer, au besoin, dans un mémoire. La suppression des écoles séparées viendra plutôt de la présence d'un inspecteur protestant et anglican dans les classes de ces écoles. Les Canadiens français possèdent aujourd'hui la moitié des écoles séparées de la province; ils en fondent de nouvelles chaque année.

(b) Le gouvernement est assez embarrassé par les difficultés actuelles que lui causent son règlement et la résistance qu'on y apporte, qu'il ne s'aventurera pas jusqu'à s'attaquer au principe des écoles séparées. Nul doute qu'il hésiterait bien davantage s'il apprenait que les autorités ecclésiastiques appuient les justes réclamations des parents canadiens-français.

(c) L'expérience de cette attaque, du reste, fut tentée par MM. McCarthy, Meredith et autres, comme nous l'avons dit. Ils avaient inscrit à leur programme politique l'abolition des écoles séparées en l'Ontario. Mal leur en prit: car ils trouvèrent là le motif de leur défaite. Sir Oliver Mowat, le défenseur reconnu du français et des écoles séparées, remporta sur eux une victoire éclatante et maintint son parti au pouvoir pendant de longues années. Lorsqu'il fut promu au poste de ministre de la Justice dans le cabinet fédéral en 1896 et qu'il céda sa place à M. Ross, ce dernier à la tête de son parti pendant de longues années, se fit aussi le défenseur des écoles séparées. Le coup avait donc été manqué.

CONCLUSION

Le Règlement 17, en réduisant la langue française à un rang d'infériorité vis-à-vis de la langue anglaise, met les Canadiens français dans une situation où ils sont gravement exposés au danger de subir l'influence protestante, de se laisser envahir par la plaie des mariages mixtes, et finalement de perdre la foi. Cet état d'infériorité et de mépris, auquel on veut réduire la langue française, constitue pour les Canadiens français en général et pour les enfants en particulier une tentation d'abandonner leur langue maternelle pour adopter l'anglais, la langue de la majorité. Or, en raison de l'intime solidarité qui relie entre eux les sentiments profonds, l'abandon de droits et de devoirs sacrés pour obéir à la loi du plus fort dans une question de principe, entraîne fatalement l'abandon des droits et des devoirs sur les autres questions, sans en excepter la religion. Celui qui commet la lâcheté de céder à la force ou à la majorité sur une question fondamentale, ouvre la porte de sa conscience à toutes les défections sur les autres; c'est une vérité incontestable de psychologie humaine. Le plus, le sentiment qui a nom patriotisme et qui comprend le culte de la nationalité, du passé et des traditions, est l'un des plus nobles en même temps que l'un des plus profondément ancrés dans le

Le plus, le sentiment qui a nom patriotisme et qui comprend le culte de la nationalité, du passé et des traditions, est l'un des plus nobles en même temps que l'un des plus profondément ancrés dans le

Le plus, le sentiment qui a nom patriotisme et qui comprend le culte de la nationalité, du passé et des traditions, est l'un des plus nobles en même temps que l'un des plus profondément ancrés dans le

Le plus, le sentiment qui a nom patriotisme et qui comprend le culte de la nationalité, du passé et des traditions, est l'un des plus nobles en même temps que l'un des plus profondément ancrés dans le

Le plus, le sentiment qui a nom patriotisme et qui comprend le culte de la nationalité, du passé et des traditions, est l'un des plus nobles en même temps que l'un des plus profondément ancrés dans le

Le plus, le sentiment qui a nom patriotisme et qui comprend le culte de la nationalité, du passé et des traditions, est l'un des plus nobles en même temps que l'un des plus profondément ancrés dans le

Un Comité.

Un incident typique

Nous signalons particulièrement à l'attention de nos lecteurs un incident qui s'est produit, hier, au Sénat. Il est réellement typique et montre bien, en même temps que l'inévitable situation faite au français dans certaines parties du pays, l'extraordinaire état d'esprit qui s'est développé chez certains législateurs.

Personne ne paraît avoir contesté l'exactitude du fait rapporté par M. Choquette: dans une cause où toute la preuve a été recueillie en français, où presque tous les intéressés étaient de langue française et qui s'est passée dans la province de Québec, pas un des membres du tribunal maritime ne parlait ou ne comprenait le français.

Et lorsqu'on signale des faits comme celui-là et qu'on demande qu'il y soit porté remède, il se trouve de bonnes gens pour regretter que les questions de langue soulèvent tant de querelles et pour assimiler à la situation des Norvégiens et des Danois hors, celle des Canadiens-français!

Les questions de race soulèvent des querelles, mais à qui la faute?

Que se passerait-il si l'on osait envoyer à Toronto, dans une cause où tous les témoins seraient de langue anglaise, des magistrats qui ne comprendraient pas un mot d'anglais?

On s'attacherait délibérément à irriter la population de langue française qu'on ne s'y prendrait pas autrement.

Il est vrai que nous sommes un peu responsables, par notre apathie et notre négligence passées, de ce qui arrive; nous avons déjà eu la honte de retrouver sur les lèvres d'un des nôtres cette assimilation des Canadiens-français aux Danois et aux Norvégiens contre laquelle M. Beaucourt s'est élevé avec indignation.

Mais les circonstances changent et M. Beaucourt n'est pas le seul qui commence à être fatigué de ce qui se passe.

O. H.

Le "Devoir."

—Je ne sais, docteur, comment j'ai pu attraper cette méchante goutte.

—C'est à force de la boire, parbleu!

La C'oisade Eucharistique

Chers petits frères, d'Ontario, Le dimanche de la Fête-Dieu, en ce jour du triomphe de l'Eucharistie, nous ferons pour votre chère cause une communion générale.

A ceux qui ont confiance en Lui, le Sacré-Cœur a fait cette belle promesse: "Je les ferai réunir dans toutes leurs entrées prises." Or, vous aimez le Sacré-Cœur, nous l'aimons lui de notre mieux.

Il se lassent donc tous les jours les prières des frères canadiens et le triomphe est à vous. Tous jours vous gardez dans vos cœurs la foi catholique, parce que sur vos lèvres vibrent toujours les syllabes de France.

Courage donc, vaillants petits Frères d'Ontario, notre confiance est en Dieu, notre force, et le triomphe dans son sacrement d'amour.

Les élèves du Petit Séminaire de Québec.

31 mai 1914.

PETITES ANNONCES

UNE SERVANTE—Est demandée pour travail général de maison; excellente position sous tous rapports, s'adresser à Mme A. T. Charron, 585, rue McLeod, Ottawa. 47 j.n.o.h.

SERVANTE DEMANDEE, pour aider aux soins du ménage. Très bon salaire pour personne de confiance. S'adresser 141 Patterson, après rue Bank. 57-3

ON DEMANDE—Deux servantes pour servir les tables et pour la cuisine. S'adresser Restaurant Albion, 75 rue Principale, Hull, Qué. Tél. Q. 2607. 53-6 j.n.o.

L'homme Élegant est considéré

Pour un complet d'un fini solide et chic, coupe dernier modèle et d'excellent goût, allez chez

Napoléon LaFleur

182 RUE RIDEAU, OTTAWA

Nous avons un grand assortiment de marchandises nouvelles pour les beaux jours du printemps. j.n.o.

GARANTIS

Le papier et les rubans à clavographie Peerless Brand sont garantis et donneront satisfaction entière. Demandez à n'importe quel client et il vous dira que le Peerless est justement aussi bon que nous le disons.

SEULS AGENTS

GRAND'S TYPEWRITER SUPPLY

ANGLE DES RUES BANK ET WELLINGTON

Téléphone pour la connaître. Queen 192

Charbon

Adressez-vous à la meilleure maison de la ville pour votre provision de charbon. Les plus bas prix; la première qualité et la meilleure attention possible est donnée à la livraison.

JOHN HEKEY & SON, LIMITEE

20 SPARKS

Téléphone Queen 4428-4429

Succursales—

Nicholas et Court

270, rue Catherine

207, rue Bank

Rideau 839-803

Queen 6340

Queen 2248

FEUILLETON DU "DROIT"

LES BONNS ROMANS

Jean Christophe

Par PAUL DESCHAMPS

No. 39 (suite)

Longtemps ainsi elles continuèrent leurs doux appels, leurs modulations variées, leurs cantiques d'espérance et de gloire, s'essayant à balbutier le chant des anges: "Gloire à Dieu dans les hauteurs des cieux!" Mais à travers leurs vibrations, on sentait je ne sais quoi de triste qui saïssait tous ces jeunes gens arrêtés là par l'inéluctable fatalité, dans cette plaine balayée par toutes les bises, parmi ce désert de neige. On eût dit qu'elles avaient une âme qui vibrât avec leur âme, partageant leurs angoisses, bercant leur douleur, appelant de tous les points de l'ho-

rizon, pour les consoler, la pitié immanente, la compatissance des choses, mais surtout la compatissance du ciel, d'où elles faisaient descendre, dans la sombre nuit, les rayons de l'espérance et de la prière avec toutes les grâces du souvenir.

Car pour eux tout était dur, la température horrible, la steppe blanche, les cris désespérés de la patrie qui se heurtait à de stupides contre-temps, l'ennemi de plus en plus acharné, les batailles d'hiver qui glaçaient les enthousiasmes, ces wagons délaissés, cette machine qui déraillait, tous les éléments qui semblaient faire campagne contre

eux. Et quand, brisés de souffrance, réduits à cette atonie caractéristique des gens qui attendent depuis de longues journées, épuisés, mécontents, presque haineux et prêts à toutes querelles, le murmure longtemps comprimé monte dans leur âme et va faire explosion, voici qu'une musique douce comme une parole émise, comme un chant du pays, voix du ciel et voix de la patrie, traverse les airs, les caresse, réveille les sentiments de la famille, les pensées religieuses, l'amour de la France, met comme un baume sur leurs plaies et les reporte ravis à leurs douces années d'enfance, à la maison paternelle, bien triste, ce soir, car quelqu'un manque, quelqu'un, hélas! qui tient une grande place!

Les cloches sonnent toujours jeunes, ailées et chaudes, car tout à coup l'atmosphère semble moins glaciale, les visages sourient, les coeurs s'ouvrent, les langues se délient et se répandent en de charmants propos.

En face de Jean Christophe, deux soldats jusque-là se lamentaient.

L'un d'eux, très malade, blessé au pied, portait des chaussures

éculées, laissant voir des talons saignants, et grelottait sous sa méchante vareuse. C'était un grand garçon très brun, un méridional, qui plus qu'un autre souffrait du froid. Il faisait des efforts visibles pour se dominer et n'y parvenait qu'en crispant sa volonté et les muscles de sa figure. Les cloches lui rappelaient sans doute quelque aimable scène d'autrefois, car il dit en souriant:

—Ah! si j'avais un sabot, je ne le mettrais pas dans la cheminée, mais à mes pieds!

A sa droite, un jeune Breton, petit de taille, la tête enveloppée, car il avait été blessé à l'oeil gauche dans une escarmouche livrée près d'Orléans, se souleva péniblement, et lui aussi se prit à sourire. Il s'appelait François.

Quand on le vit sous la lumière tremblotante qui éclairait d'en haut le wagon, se dresser dans la porte, le front comprimé par une forte couche d'ouate et une bande de toile, son gros nez aquilin tout épanoui, regardant ses compagnons éclopes, de son unique oeil d'un bleu très vif et d'une expression très narquoise,

tout le compartiment éclata de rire.

—Vous riez, vous autres, dit-il; quand le major m'a ouvert l'oeil avec ses gros doigts, je ne riais pas moi. Drôle de pistolet tout de même: "Ah! t'ai mal à l'oeil! un "péa", mon garçon!" Mon camarade Antoine, un pays, s'est donné une entorse: "D'abord un "péa", gaillard. Ça t'apprendra à te redresser!"

Il fallait voir sa mimique quand il montrait le gros pouce du major et qu'il s'agissait de son sergent: "Un péa, mon garçon!" Le compartiment se tordait. Chacun éprouvait le besoin d'oublier un instant ses peines, le froid, et cette atroce attente de quatre heures dans cette plaine inhospitalière, ravagée par le vent du Nord. La jeunesse, cette chose si gaie, et le tempérament français revendiquaient leurs droits à la joie, qui n'abandonne jamais.

Les cloches tintaient toujours François était redevenu silencieux et rêveur. Il pensait au pays, le petit Breton, et, naturellement, à sa mère.

—Ah! si ma mère me voyait

avec ses six mètres de toile autour de la tête! Elle a pourtant fait dire une messe pour son petit François! Et moi je n'ai pas manqué une fois à mes prières depuis le commencement de cette fichue campagne! Et puis, c'est aussi Noël chez nous. Les cloches sonnent, elle va à l'église, elle n'oublie pas son gars qui se bat contre les Prussiens, la bonne femme! Mais qu'est-ce qu'elle dirait si elle me voyait en cet état?

Et il montrait son pantalon déchiré, et les grandes pièces de sa capote rajustées, que bien que mal, avec des épingles.

—Bah! fit-il, comment peut-on, du moins le bouton de Billeul est solide. Oh non! elle ne reconnaîtrait pas son petit François, la mère!

Le grand brun lui-même ne put se tenir d'éclater:

Il est joli, son petit François, dit-il. Elle a bien travaillé ce jour-là, ta maman! Quand je la verrai, je la féliciterai.

Un large et bon rire accueillit cette saillie, et les cloches aidant, défilèrent tous les visages. En même temps, au loin, l'on entendit

le sifflet d'une machine de secours.

—C'est l'enfant Jésus qui nous apporte une locomotive dans notre sabot, dit Jean Christophe. Elle sera la bienvenue.

Le 28 décembre seulement, ils arrivaient à Chalon. En passant d'abord la gare assaillie par la foule qui saluait en agitant des mouchoirs, les deux amis entendirent tout à coup une voix jeune et joyeuse qui criait avec cet accent du pays qui remue toutes les fibres du coeur:

—Jean Christophe! Jean Christophe!

Les jeunes gens se retournèrent vivement. Parmi ces deux têtes humaines effarées, Jean Christophe découvrit un point rose qui lui souriait:

—Ah! dit-il, quelque chose là me disait que je la verrais.

XVI

—Un jour, Suzanne avait dit à son père:

—Jean Christophe va revenir de nos côtes, je voudrais bien le revoir, ne serait-ce qu'une minute, au passage.

(à suivre)

Cartes Professionnelles

Dr Antonio Pelletier

Des hôpitaux de Paris, médecin de l'institut anti-tuberculeux bruché de Montréal et de l'hôpital de Hull.
MEDECINE GENERALE
Spécialement maladies des enfants, des voies urinaires et respiratoires.
69, Ave LAURIER, HULL, Qué.
Consultations: 9 à 10 a.m.; 2 à 4 p.m.; 7 à 9 p.m.
Tél. Q. 6328.

Docteur R. Chevrier

168 Avenue Daly
Spécialité: Chirurgie Abdominale
Heures de bureau: 2 à 4 p.m. Tél. Rideau 794

Dr J. C. Woods, B.A.

Médecin et Chirurgien
Licencié pour Québec et Ontario.
Coin Sussex et Cathcart.
Consultations: 9 à 10 a.m.; 2 à 4 p.m.; 7 à 8 p.m.
Tél. R. 523

Dr L. C. E. Beroard

MEDECIN ET CHIRURGIEN
Consultations: 792 rue Somerset 9 à 10 a.m. Ottawa.
2 à 4 et 7 à 8 p.m. Tél. Queen 2454

Docteur F. ALBERT DUMAS,

Des Hôpitaux de Paris et de Londres.
Chirurgien associé de l'Hôpital de Hull.
Spécialités: Chirurgie, Maladie des femmes, voies génito-urinaires.
Consultations: 9 à 10 a.m.; 2 à 4 p.m.; 7 à 9 p.m.
119 RUE WELLINGTON HULL, Qué.
Tél. Q. 2935

Dr A. I. TELMOSSÉ

Médecin Vétérinaire
Inspecteur Médical pour "The General Animals Insurance Co. of Canada".
Tél. R. 2368, 1632 OTTAWA, Ont.

Cartes d'Affaires, divers

Etablissement de Nettoyage et de Teinturerie de

PARKER

260 rue SPARKS (près Kent)
Tél. Queen 708-709
180, rue Rideau OTTAWA

ALFRED COTÉ

Marchand de Chapeaux, Casquettes et Pelletteries
180 rue Rideau Ottawa
Tél. Rideau 7667

Construction et Réparation de Maison

Restaurations de toutes sortes à bref délai
Tél. Queen 1212

W. J. LANDREVILLE

Entrepreneur de pompes funèbres Ambulance Privée et Publique

La Cie GAUTHIER, Ltée.

Entrepreneurs de pompes funèbres et embaumements.
Service d'ambulance et voitures privées.
259 rue St-Patrice. Phone R. 804

N. POIRIER & FILS

Entrepreneurs en Construction
193 Rue Cathcart OTTAWA
Plans, Devs, Estimés, Fournis Gratuitement
Tél. Rideau 2011

J. H. BRUNET

MARECHAL-FERRER
Rue Victoria, coin Maisonneuve, HULL, Qué.
77, rue CHARLES, HULL, Qué.
Tél. Q. 1635. 11 août

P. A. MEILLEUR

Charretier de place.
Voitures privées pour noces, baptêmes et enterrements.
21 et 23 rue Du Pont, Hull.
Tél. Q. 4838. 15 août

JOSEPH COTE

AGENT D'ASSURANCE
Feu, Vie, Accidents, Automobiles.
Grandes Vitres, etc.
113 RUE CLARENCE

H. Periard & Frère

CONFISER
987c Wellington, OTTAWA, Ont.
Marchandises toujours fraîches.
Spécialité: Gâteaux de noces. 15 août

Belcourt, Ritchie & Chevrier

Avocats, Procureurs et Notaires
Ontario et Québec.
Castle Building OTTAWA, Ont.

Aug. Lemieux, C.R.

AVOCAT POUR ONTARIO ET QUEBEC
"EDIFICE 'BLACKBURN'"
15, rue Rideau, Angle des rues Rideau et Sussex, Ottawa, Ont.
Téléphone: Rideau, 2717.

CARON & LABELLE

Avocats et Notaires
ARGENT A PRETER
Edifice Blackburn, coin des rues Rideau et Sussex, Ottawa.
Tél. Rideau 2104.

Alf. E. Lussier, B.A.

Avocat et Notaire Public
Commissaire pour l'Ontario et le Québec
Edifice Matthews
91, rue Rideau, coin Mosgrove OTTAWA

Bernadin Boulet B.L.

AVOCAT, NOTAIRE, ETC.
52 rue Rideau
Tél. Ottawa, Rideau 1711.
Tél. Eastview, Rideau 1121.

E. Charette, L.L.L.

Avocat
MONT-LAURIER
Co. Labelle, P. Q.

ACHIM, LANGLOIS & deGRANDPRE,

Avocats
163 rue Principale
(Vis-à-vis du Bureau de Poste)
Tél. Q. 5770 HULL, P. Q.
Tous les samedis à Papineauville.

LE BON ENDROIT

Pour faire nettoyer vos TAPIS
et pour faire réparer vos MEUBLES
The Golden Carpet Cleaning Co.
Coin des rues St-Patrick et St-Joseph
Tél. Rideau 2443

OTTAWA FEATHER M. & S. CLEANING CO

548 Wellington. Tél. Queen 7735
Matelas, lits de plumes et oreillers refaits à neuf, nettoyés à la vapeur et rendus sains. Reçez-vous sur notre nouveau procédé de nettoyage et d'assainir la plume. Réparation et rembournement de meubles de tout genre.

J. N. GAGNON

Marchand de Meubles, Matelas Couchettes en fer, Prélats, Caros des de bébé, Poêles, etc.
C'est là qu'on se procure les meilleures marchandises, à meilleur marché.
Rue Principale, AYLMEY, Qué.

Hôpital des Bicycles.

Achetez le Bicyclette bien connu. Je suis l'agent exclusif pour les fameux Bicycles Massey, Harris et Cleveland, Hospital des Bicycles. Docteur Lafleur, 9 rue Youville, Hull, Tél. Q. 6244. P. S. Demandez notre catalogue.

AU RESTAURANT ST. JULIEN

Vous aimez toutes les sortes de crèmes, liqueurs, fruits, etc., ainsi que les meilleurs gâteaux. Venez voir et vous serez satisfaits.
77, rue CHARLES, HULL, Qué.
Tél. Q. 6256 11 août

LA PHOTOGRAPHIE

Les enfants sont intéressants à chaque période de leur développement.
Conservez-les tels qu'ils sont aujourd'hui par des photographies—des photographies toutes pleines de grâce inconsciente, sans affectation—et de l'individualité de l'enfant.
Entendez-vous avec nous pour leur faire visiter notre salle de jeu. Faites cela tout de suite.
J. B. DORION,
118 rue Bank
Près de la rue Albert.

F. MENASH

Tél. R. 665
Res. R. 497
639 rue D'Albion, Ottawa
Fondeur et remouleur en Cuivre, Bronze, Aluminium, Etc.
Réparations de tous genres exécutées avec précision. Satisfaction garantie.



LES MINES

Le Conseil de ville a reçu à sa dernière séance une requête d'un bon nombre de contribuables demandant qu'il fasse des instances auprès des directeurs de la manutention de cimetière de cesser les grosses explosions de dynamite.

C'est une requête qui n'a certainement pas fait le tour de la ville car elle aurait recueilli un bien plus grand nombre de signatures, car depuis la terrible explosion qui coûta la vie de plusieurs personnes et qui jeta dans l'effroi toute la population de deux villes, on n'aime plus beaucoup à entendre les détonations. L'an dernier, la compagnie fit partir une mine qui ressembla tellement à un tremblement de terre que plusieurs personnes se méprirent.

Ces explosions sont telles qu'elles ébranlent les bâtisses et peuvent par leur répétition causer d'assez grands dommages à ces mêmes bâtisses. En outre de la détérioration que ces mines font subir aux maisons, il n'est pas besoin de dire que le bruit de cette dynamite n'est pas du tout agréable à l'ouïe, et que si elles sont répétées elles peuvent rendre nombre de personnes nerveuses.

Nous ne voulons pas empêcher la compagnie de faire son travail, mais nous croyons qu'il serait possible d'améliorer la situation. On nous dit qu'avec ses grosses explosifs, la compagnie se fait de l'ouvrage pour un mois et qu'autrement il faudrait miner bien plus souvent. Nous comprenons que ce serait bien plus commode pour la manufacture de ne faire partir que de petites mines, mais nous comprenons aussi que cette manufacture n'est pas la seule chose qui existe sur la terre et qu'elle doit faire un peu attention à ceux qui vivent autour d'elle.

Il est donc certain que toute action qui tendrait à donner un peu plus de bien-être aux citoyens sous ce rapport serait bien vue.

NOUVEAU PRETRE

Le Rév. Père J. E. Renaud, fils de Dame Veuve Ignace Renaud, de Hull, a été ordonné prêtre ce matin à la Basilique de Notre-Dame d'Ottawa.

Le nouveau lévite, enfant de la paroisse, chantera sa première messe demain à l'église Notre-Dame à dix heures. Les élèves de Frère Nathaniel feront les frais du chant et le sermon de circonstance sera donné par le Rév. Père Rodrigue Villeneuve, O.M.I.

A LA POLICE

Constant Verrette et Delle H. Leclerc ont comparu devant le magistrat pour ivresse et désordre sur la rue. Ils ont été condamnés chacun à \$1 et les frais ou huit jours.

A. Clouthier a été donné en charge à la police par le constable du C. P. R. pour avoir marché sur la voie de cette compagnie. Le juge a suspendu la sentence.

Adélard Savard, pour ivresse et désordre, \$1 d'amende et les frais ou huit jours.

CHEZ LES POMPIERS

Nos pompiers ont été appelés hier midi pour un commencement d'incendie qui venait de se déclarer dans les piles de bois de M. Wright, sur la rue Catherine, près de la Crique Brewery.

Les dommages sont insignifiants.

LES CHALoupES AUTO-MOBILES

L'assistant magistrat d'Ottawa, M. Asquith a suggéré hier à la cour de police que la ville de Hull se joigne à celle d'Ottawa pour passer un règlement conjoint pour empêcher le bruit causé par les chaloupes automobiles sur la rivière Ottawa. "Je voudrais, dit-il, faire disparaître complètement l'inconvénient du bruit des chaloupes automobiles. Nous avons déjà demandé à la ville de Hull de faire un règlement à ce sujet comme il en existe un à Ottawa."

Les chaloupes passent du côté de la province de Québec et sont par le fait même en dehors du contrôle de la police d'Ottawa.

Il y aura chez Carrière
lundi le 8 juin une grande
vente de soies noires et de
couleurs, grande variété
de patrons, valeurs de 50c
et 75c. Réduites 25c
à la verge

M. CARRIERE

53 et 61 rue Principale, - - - HULL, QUE.

La Banque Nationale

FONDEE EN 1860

Capital autorisé. \$5,000,000
Réserve. \$1,550,000
Capital payé. \$2,000,000
Actif total. \$28,923,788.30

NOTRE SUCCURSALE DE PARIS

14 RUE AUER

Permet d'offrir au public voyageur des avantages exceptionnels et au commerce des taux d'échange raisonnables.
Lettres de crédit émisses sur tous les points du globe.
Travellers Chèques, payables sans charges en Europe et en Palestine.
Dépôts de \$1.00 et plus acceptés, retirables à demande.
Intérêt bonifié deux fois l'an sur la balance quotidienne.
Le clergé et les marchands des campagnes et tous nos clients en général sont assurés d'un service prompt et efficace.

Ottawa, 16 Rue Rideau. ST-GEO. LEMOINE, Gérant.
Succursale: Hull, Rue Albert et Britannia.
R. LAVOIE, Jr., Gérant.

Nous ne voulons pas être sévères à l'égard des propriétaires de chaloupes, mais nous leur demandons de nous rencontrer et de coopérer pour une cause commune.

Nous ne pouvons dire si la ville d'Ottawa aura plus de chance cette année que par le passé.

L'INDUSTRIE FRANÇAISE

Le concours Lépine pour les petits inventeurs français aura lieu cette année en août. Le but de ce concours.

(Service du "Droit")

Paris, 6.—Le 14e Concours Lépine, organisé par l'Association des Petits Fabricants et Inventeurs français, reconnu d'utilité publique, aura lieu cette année, du 20 août au 4 octobre, au Grand Palais des Champs-Élysées, à Paris, et l'inauguration pour le public, le 28 août 1914.

Cette manifestation, tous les ans plus considérable, fournit aux inventeurs et fabricants l'occasion de faire connaître au public le produit de leur imagination, et par le certificat de garantie, remis à ceux qui ont fait la demande, protégé, en France, les inventions, sans aucun frais pendant 12 mois, avant la prise facultative du brevet définitif.

Fondé par M. Lépine, en 1901, le Concours s'adresse à toutes les branches de l'industrie. Il est ouvert aux artisans de toutes les professions: métaux, bois, cuir, papier, céramique, tissus, etc., etc., à l'expulsion des produits d'entretien et d'alimentation.

Le comité d'organisation adresse un pressant appel à tous les Français qui, ayant créé une nouveauté, cherchent à en tirer profit, soit en vendant le modèle, soit en le lançant dans le commerce.

Le droit d'admission quel que soit l'emplacement nécessaire, est à la portée des bourses les plus modestes, 5 francs pour les sociétaires et francs pour les non-sociétaires, agencement et assurance compris.

Des prix nombreux et importants en espèces, objets d'art, médailles et diplômes seront attribués aux lauréats.

M. POINCARE EN RUSSIE

(Service du "Droit")

Paris, 6.—On sait que le président de la République doit rendre visite cet été aux souverains russes.

La date exacte du départ de M. Poincaré n'est pas encore fixée d'une façon définitive, la situation parlementaire actuellement étant pleine d'imprévu.

On croit toutefois savoir que le tsar aurait proposé à M. Poincaré la date du 20 juillet pour son arrivée à Saint-Petersbourg. L'empereur Nicolas II aurait en même temps fait savoir à M. Poincaré qu'il serait heureux de lui voir étendre à quatre jours la durée de son séjour en Russie, qui avait d'abord été fixée à trois jours seulement. M. Poincaré, qui fera comme d'habitude le voyage par mer, quitterait donc Paris le 16 juillet.

De Saint-Petersbourg, M. Poincaré se rendra à Copenhague pour rendre aux souverains danois la visite qu'ils viennent de lui faire ces jours-ci à Paris.

LES GRECS EN LIESSE

Montréal, 6.—Les Grecs de Montréal fêteront demain l'anniversaire de naissance de Sa Majesté Constantin XII, roi de Grèce. Toute la colonie assistera à un service d'action de grâces, qui sera chanté en l'église grecque orthodoxe. Le représentant du roi de Grèce, le consul-général Pen-senby-Sexton sera présent.

LA DIMINUTION DES DREAD-NOUGHTS

Londres, 6.—Les journaux anglais discutent actuellement le problème suivant. Le temps est-il venu d'abandonner la construction à un coût énorme d'une flotte de dreadnoughts.

La plupart répondent maintenant oui. Cette attitude est motivée par les déclarations, que l'on trouve justes partout, de Sir Percy Scott qui dit que l'avenir militaire appartient aux aéroplanes et aux sous-marins.

Le "Daily News", dans ses commentaires favorables à une diminution de dreadnoughts dit: "La période des dreadnoughts fut l'âge d'or de la stupidité."

L'opinion publique tenant compte des divergences entre l'armée et les colonies au sujet de la défense navale, favorise la convocation prochaine d'une nouvelle conférence impériale.

LE MARCHÉ

Marché très achalandé ce matin, quelques variations dans les prix, surtout une baisse prononcée dans le beurre et les premiers produits du jardin.
Voici les prix courants:

MARCHÉ LOCAL

Bœuf	 \$12 et \$13
Veau	 10 et 12 1/2
Lard salé	 14
Lard frais	 \$13.50
Jambon	 17 et 21c
Oignons frais, la douzaine	 7c
Porcelets, chacun	 \$5.00
Poules, le couple	 \$1.50
Agneau d'un an	 15 et 18c
Agneau du printemps au quartier	 \$1.50 et \$2.00
Dinde, la livre	 14c
Oies abattues	 \$1.25
Canards, abattus	 \$1.00
Beurre de laiterie	 24c
Oufs frais	 25c
Sirop d'érable, le gallon	 \$1.25
..... 25c	
Céleri, le pied	 10 et 15
Concombre, la pièce	 5 et 6c
Petits oignons, le paquet	 3c
Tomates, la douzaine	 15c
Carottes, le sac	 \$1.00
Asperges, la douzaine	 4c
Laïtte, le pied	 2 cts
Rhubarbes, la douzaine	 2c
Radis, la douz.	 5c
Navets, la douzaine	 25c
Potatoes, le sac	 \$1.25 et \$1.40
Choux, chacun	 10 et 15c
Paille d'avoine	 \$10.00
Foin	 \$19 et \$22.00
Avoine	 50c
Peaux de veaux	 \$1.00, \$1.75
Peaux de bœuf, brutes	 11 à 13c
Peaux de mouton, avec laine	 \$1.25
Peaux d'agneau	 15 et 25c
Laine lavée, la livre	 24 et 25c
Laine pas lavée, la livre	 16c
Tige, tomates, la douzaine	 10c

M. MEIGHEN EST FETE

Hier soir, à 6 heures, lorsque à l'ajournement pour le souper, les députés conservateurs se sont réunis dans la Chambre No 16 pour témoigner à l'hon. Arthur Meighen, de Portage la Prairie Manitoba, leur appréciation des grands services que ce jeune et brillant Solliciteur Général a rendus à son poste durant la présente session du Parlement.

Le très honorable R. L. Borden, Premier Ministre, au nom de la députation conservatrice, complimenta d'abord M. Meighen sur son tact parlementaire et ses qualités administratives, puis il lui fit cadeau d'une montre en or et, pour Madame Meighen, d'un service à thé en argent solide.

L'hon. Solliciteur Général a très ému de ce témoignage d'estime. Il remercia brièvement ses collègues du gouvernement avec cette éloquence si charmante et si à propos, qui lui est particulière.

Le très honorable R. L. Borden, Premier Ministre, au nom de la députation conservatrice, complimenta d'abord M. Meighen sur son tact parlementaire et ses qualités administratives, puis il lui fit cadeau d'une montre en or et, pour Madame Meighen, d'un service à thé en argent solide.

L'hon. Solliciteur Général a très ému de ce témoignage d'estime. Il remercia brièvement ses collègues du gouvernement avec cette éloquence si charmante et si à propos, qui lui est particulière.

EUCHRE A SOUTH INDIAN

Demain soir à l'école séparée de South Indian aura lieu un grand enchère au profit de cette école. Tous les paroissiens sont invités à assister à cette soirée. Il y aura huit prix pour les heureux gagnants.

Après la partie de cartes il y aura une partie de pauciers. Tous les jeunes devront prendre part à cette intéressante partie.

Les amis de la ville peuvent facilement à cause de l'heure des trains, assister à cette soirée.

UNE RUMEUR INSPIREE

(Service du "Droit")

Montréal, 6.—A 2.25 heures ce matin une dépêche de New-York mandait que l'Alsation de la compagnie Allan avait heurté l'épave de l'Empress dans le golfe Saint-Laurent et avait sombré immédiatement. Cette nouvelle n'étant pas accréditée, on télégraphie aussitôt à Québec et de là à la Pointe au Père où se trouve la station de télégraphie sans fil. Quelques minutes plus tard M. McWilliams répondait qu'il n'avait eu connaissance de rien et qu'il ne croyait pas que la rumeur fut fondée.

On croit que cette nouvelle tendencieuse n'a d'autre but que de discréditer la route fluviale.

LE VOLEUR DE LA JOCONDE

(Service du "Droit")

Florence, Italie, 6.—Vincenzo Perrugia, le voleur de la Joconde, a été condamné à un an et cinq mois de prison, hier soir, le tribunal ayant tenu compte des circonstances atténuantes invoquées par le prévenu. Celui-ci est en prison depuis décembre.

Ne manquez pas l'occasion de profiter de notre VENTE DE PIPES.

Nous en avons de toutes sortes et elles sont de qualité supérieure.

J. E. GRENIER,
Barbier, 123 rue Principale

ALBERT GAUTHIER

MARCHAND DE FER
Ferreblanc, Couvreur, Poseur de Corniches
Grande attention aux commandes de la campagne.
213 215, Ave CHAMPLAIN
Tél. Q. 8301. 3 juin

J. GAREAU & CIE

PEINTRES DECORATEURS
Estimés donnés gratis. Bonne satisfaction.
237 rue DALL'USIE, OTTAWA
Tél. R. 2392. 3 juin

PLOMBERIE MODERNE ET SANITAIRE

Chauffage à eau chaude et vapeur
ERNEST GLAUDE
67, AVE PARENT.
Résidence 68 St. André, OTTAWA.
Tél. R. 1831. 2 déc.

P. H. VIAU

FLOMBIER, FERBLANTIER ET COUVREUR EN TOLE ET GRAVOIS
Réparations faites sous court délai
55, MAISONNEUVE, HULL, Qué.
Tél. Q. 8405 2 sept.

Docteur Z. H. Ethier

Ancien chef de clinique à l'hôpital Français de Londres.
21 Square St-Louis. Tél. Est 2102
Consultation: 2 à 4 p.m.; 7 à 8 p.m.

AGENT POUR "LE DROIT"

Je désire annoncer au public de Hull que je suis le seul agent de la ville pour la circulation du journal Le "Droit".

Je suis actuellement à faire une visite à domicile pour prendre des abonnés, mais toute personne désirant recevoir ce journal immédiatement, peut se le procurer à sa résidence, 148 rue Maisonneuve ou en s'adressant par téléphone Queen 7905.

J'ai aussi en mains les livres de classes, lectures amusantes et instructives, objet de piété, papeteries, etc.

LES DÉFENSEURS DES ÉCOLES BILINGUES DANS L'ONTARIO

GRAND CONCOURS DU "DROIT"

La Croisade Eucharistique

L'idée lancée par M. l'abbé Groulx de Valleyfield, appuyée par le Rév. Père Villeneuve, O.M.I. et adoptée avec enthousiasme par l'Association d'Education Canadienne-Française, a fait vaillamment son chemin; le grand jour des supplications, aura lieu le 19 juin. Ce sera un spectacle vraiment beau de voir ces milliers et ces milliers d'enfants, disséminés un peu par tout le Canada, s'unir dans un même sentiment de patriotisme et de foi pour demander au Dieu des victoires de protéger les enfants des écoles bilingues de l'Ontario, de leur donner le courage nécessaire dans la lutte qu'ils ont à soutenir et d'éclairer de la sublime lumière ceux qui détiennent le pouvoir afin qu'ils rendent justice égale à tout le monde. Certaines lettres d'adhésion sont vraiment touchantes; elles sont de véritables leçons de foi et de piété, en voici quelques-unes:

Ecole Bréboeuf, Ottawa

Monsieur Alexandre Grenon, Secrétaire de l'Association Canadienne-Française d'Ontario.

Monsieur,

Les professeurs de l'Ecole Bréboeuf avaient cordialement désiré voir les chefs de l'Association prendre l'attitude que ces messieurs ont manifestée à l'égard de la communion des élèves le jour de la fête du Sacré-Cœur. C'est avec une sincère satisfaction qu'ils adhèrent au pieux dessein qui a été suggéré. Après en avoir conféré avec le dévoué clergé de la paroisse, ils sont heureux de promettre leur généreux concours et de faire tout en leur pouvoir pour que le 19 soit un jour de triomphe pour le divin Cœur et — peut-on l'espérer? — un gage de triomphe de la cause si chère aux Canadiens-français.

Frère . . .

Collège du Sacré-Cœur Sudbury, le 4 juin 1914.

M. Alex. Grenon,
Secrétaire de
l'Association d'Education,
Ottawa.

Cher Monsieur,

C'est avec enthousiasme qu'au nom des élèves du collège du Sacré-Cœur, je donne mon adhésion à la croisade de communications prêchée par M. l'abbé Groulx.

Nos élèves n'ont pas voulu limiter leur campagne spirituelle à la communion générale de la fête du Sacré-Cœur. Chaque matin des représentants de presque toutes les paroisses du Nouvel Ontario s'approchent de la table sainte et dans la candeur de leurs quinze ans, demandent au Dieu de toute justice de vouloir bien prendre en mains la cause de ses enfants persécutés.

L'époque des vacances va amener la dispersion des camarades, mais sans rompre l'union morale des âmes. En effet, ils ont en la touchante initiative de s'engager à communiquer au moins une fois par semaine pour tous leurs frères dans la foi.

Ce facteur surajouté introduit par l'Association dans la lutte pour nos droits n'inquiète guère, j'imagine, les bords oranges et autres. Mais, si elles prenaient conseil de leurs alliés natifs, ils devraient se rendre compte que le pouvoir de l'Eucharistie, elles pressentiraient peut-être que la croisade qui s'inaugure sous l'égide du Sacré-Cœur va devenir la puissance qui amènera le triomphe de la cause persécutée.

Veillez agréer, cher Monsieur, avec mes félicitations pour votre dévouement inlassable, mes vœux les plus sincères de succès.

Bien à vous dans le Sacré-Cœur,

G. Jean, S.J.

Hôpital des Soeurs Grises de la Croix

Mattawa, Ont., 2 juin 1914.

En la fête de Notre Saint-Père le Pape Pie X.

Au Comité Exécutif de l'Association C.F.

M. Albert Grenon,

"La Croisade Eucharistique."

Pour obtenir le triomphe définitif des écoles bilingues, deux cent cinquante élèves de l'Ecole Sainte-Anne de Mattawa, s'engagent à protester contre toutes les menées préjudiciables à la foi catholique et à la langue française; de plus, à demander publiquement au Sacré-Cœur de Jésus, par une communion générale, vendredi le 18 juin, de sauver nos écoles françaises et catholiques.

Sœur Saint Charles,
Supérieure.

Sœur Saint Urgel,
Principale.

Vernier, 3 juin 1914.

Monsieur Alex. Grenon,
Secrétaire de l'Association
d'Education C.F. d'Ontario,
Ottawa,

Bien cher Monsieur,

J'approuve de tout cœur le projet de l'Association. Oui, tous les enfants de ma paroisse offriront au Sacré-Cœur une communion générale le 19 juin pour le triomphe de notre cause — et j'ajouterai que nous faisons tous les jours en commun à l'église, les mois du Sacré-Cœur aux mêmes intentions — de plus j'ai demandé à chaque fidèle d'offrir aussi une communion toujours aux mêmes intentions.

Puisse le Divin Cœur nous exaucer.

Bien à vous,

J. A. Lecuyer, Ptre Curé.

Frères du Sacré-Cœur

28 Ave. Melrose,
Ottawa, Ont., le 3 juin 1914.

M. Alex. Grenon,

Secrétaire de
l'Association d'Education,
Ottawa.

Monsieur,

Les élèves de l'Ecole du Sacré-Cœur sont heureux de répondre au désir des chefs de l'Association d'Education, en se joignant à la troupe des petits communicants du jour de la fête de leur bien aimé patron.

La dévotion particulière qu'ils ont au Cœur adorable de Jésus sera augmentée pour ainsi dire par la pensée qu'un jour où ils feront violence, leurs prières se ront accompagnées de celles de tous les petits canadiens français qui, dans un même désir, tiendront leurs cœurs en haut pour obtenir du ciel le secours efficace qui fera triompher la cause de leurs plus chers intérêts et du règne du Sacré-Cœur.

En ce jour solennel, de toutes ces jeunes poitrines, tabernacle vivants du Dieu des victoires, sortira pressé ce cri d'espérance: "Cœur Sacré de Jésus, j'ai confiance en vous!"

Fr. Albertus, Dir.

Ecole du Sacré-Cœur

Ottawa

Pensionnat du Sacré-Cœur

Ottawa, ce 3 juin 1914.

Monsieur A. Grenon,

Secrétaire de l'Association
C. F. d'Education d'Ontario

Monsieur le Secrétaire,

Comme vous, je suis convaincu que nous ne pouvons, dans la lutte actuelle, attendre de se cours véritable que du Maître suprême des nations et des peuples, je m'empresse donc de vous dire que je suis heureuse d'adhérer au sublime mouvement suggéré dans votre Circulaire.

Depuis septembre, des prières sont faites tous les jours, dans les classes françaises de notre pensionnat pour la cause qui nous tient tant à cœur à tous; mais en la fête du Sacré-Cœur de Jésus, nous inviterons spécialement toutes nos élèves à venir faire la communion et entendre la sainte messe dans notre chapelle, pour prier en union et aux intentions du dernier Congrès.

Dans l'espérance que nos prières seront exaucées et nos vœux communs comblés, je me sousserai humblement,

Monsieur le Secrétaire,

Votre très respectueuse,

Sœur M.-A. Roby,

Supérieure.

Une croisade eucharistique.

Vous savez, chers amis, que nos compatriotes Canadiens-français de l'Ontario souffrent persécution.

Le Gouvernement de cette province par des règlements injustes et tyranniques, s'applique à rendre illicite l'enseignement du français dans ses écoles.

L'anglicisation, si elle se produisait, pourrait amener l'apostasie d'une partie des générations futures. C'est donc pour leur foi, autant que pour leur langue que nos compatriotes luttent avec une énergie qui ne se dément pas.

L'an dernier, à la demande d'une aumône pour les écoles de l'Ontario, vous avez répondu avec une générosité qui vous a valu des éloges publics.

Aujourd'hui, ce n'est pas de l'argent, mais des prières que nous vous demandons pour que Dieu donne à nos frères de là-bas courage et persévérance.

Un prêtre zélé, M. l'abbé Groulx du Séminaire de Valleyfield, a eu l'heureuse idée de proposer une croisade eucharistique. Nous en sommes.

Voici ce que nous ferons:

UNE COMMUNION, le 19 juin, FÊTE DU SACRÉ-CŒUR DE JÉSUS, ou le dimanche, 21 juin, solennité de cette fête.

Nous offrirons encore d'autres communions, et diverses prières durant le mois de juin à la même intention.

N.B.—Les grandes personnes aussi bien que les enfants sont invités à prendre part à cette croisade.

"L'ami des Sourds Muets

de Montréal."

Parmi les autres adhérents enregistrés jusqu'à maintenant nous avons remarqué:

Les enfants de Marionville.

Les enfants de Ste-Famille d'Ottawa.

Les enfants de St-François d'Assise d'Ottawa.

Ce que l'on dit du "Droit"

Nous sommes fiers de mettre sous les yeux de nos lecteurs quelques lettres d'appréciations de personnes autorisées au sujet de la campagne et de l'œuvre du "Droit".

Monseigneur Latulippe

"Le Droit", rue York,
Ottawa,

M. le directeur,

Je vous adresse mon abonnement et celui des prêtres de ma maison, je voudrais centupler cette obole et je demande à Dieu de le faire pour moi.

Restez fidèle au noble et fier programme que vous avez inscrit à la première page de votre journal: "Combattre l'erreur, pour suivre le mal, lutter sans trêve ni merci pour le respect et la liberté du bien et des droits légitimes."

Vous voulez être avant tout au service de la religion catholique et de la langue française? Bravo! vous êtes entré du premier coup au cœur de la question. C'est cela qu'il faut: garder notre peuple ce qu'il est, ce qu'il a toujours été et ce qu'il veut rester.

Ah! qu'ils comprennent mal les intérêts de la religion et ceux de la couronne britannique ceux qui voudraient déformer le peuple canadien-français et faire passer sa nationalité. De longues années d'observations m'ont prouvé jusqu'à l'évidence, que ce qu'un peuple copie chez les autres, ce ne sont pas les qualités mais les défauts. Hélas les nôtres ne font pas exception à cette règle et, en général, un Canadien-Français s'est dénationalisé est un homme qui n'a plus ni les qualités de sa race, ni celles du peuple qu'il a voulu copier. Au contraire les défauts d'une autre nation sont venus d'ordinaire s'ajouter à ceux de sa propre nationalité.

Ne faut-il pas craindre que cet homme soit mur pour l'erreur, le vice et pour la rébellion? Gardons le peuple fidèle à l'Eglise car l'Eglise, depuis 19 siècles, prêche le respect de tout ce qui est saint, grand et louable gardons à notre peuple, où qu'il aille, sa langue vénérée; car sa langue et sa foi ce sont les deux grandes dignités qui le défendent contre le torrent envahissant des erreurs modernes, c'est le lien sacré qui les unit et qui en fait un bloc compact sur lequel le Canada et l'Angleterre pourront compter au jour du danger.

Veillez me croire,

Votre tout dévoué en N. S.

Elie A. Evêque de Catenna.

Vicaire Apostolique du Témiscamingue.

Monseigneur Blais

A. M. l'administrateur
du "Droit",

Cher Monsieur:

Je viens de prendre connaissance de votre circulaire du 30 mai dernier. Depuis son origine je reçois le journal "Le Droit" et

je le lis assidûment. Il a sûrement soutenu le bon combat avec vaillance et constance en dépit de l'ignorance profonde et du mépris obstiné de la vérité et du respect de la part des ennemis, malgré leur opposition systématique. Leur prétendue contradiction des droits de la justice réclamée.

Avec vous je n'hésite pas à professer qu'il a fait dans sa croisade un bien sensible sur une partie très notable de ceux des nôtres en particulier qui se rallient à la bonne cause dans l'opinion qui se forme et s'affermi. Votre journal mérite ainsi tous nos meilleurs encouragements. Il n'a pas moins droit qu'on le soutienne dans la poursuite de son œuvre. De nouveaux obstacles se dressent sur sa voie. Avec le secours de la Grâce Divine, les concours de nos plus ferventes prières et par l'apport de nos abonnements aussi nombreux que possible, il nous faut assurer son maintien et coopérer à sa victoire. Vous pouvez donc compter que je ferai volontiers tout ce qui est en mon pouvoir, monsieur l'administrateur, pour inviter mes curés et leurs principaux paroissiens capables de tirer profit de la lecture de ce journal et de le faire connaître à leurs paroissiens, à s'y abonner.

Dans ces dispositions je ne cesse de prier Dieu de protéger et de sauver la sainte cause des écoles catholiques de l'Ontario, je vous loue de votre zèle en leur faveur et je vous en bénis, et je demeure respectueusement,

Mon Révérend Père,
Votre tout dévoué serviteur
en N.S.

André Albert,
Ev. de Saint-Germain de Rimouski

Emile des Forcand, etc.
Sto-Sabine, Co. Bellechasse,
Rév. Père,

C'est le montant de mon abonnement au "Droit". Il me ferait plaisir de donner plus, mais nous sommes si bien abonnés déjà, car ici, que peu s'en faut que les journaux ne nous débordent. Je vous souhaite un grand succès dans votre lutte contre les anglicistes et certains compatriotes bilingues qui sont les jouets des anglicistes. Un homme qui parle deux langues vaut deux hommes (Card. Bégin.)

Votre tout dévoué,
P. Boyd, ptre, curé

DERNIER GOUT

C'est toujours chez Ph. Desjardis, 177 Rideau, qu'on trouve les plus beaux tissus pour complet d'hommes et les coupes les plus élégantes. Un visiteur est une pratique assurée. Tel. R. 938, ino

SALON DE PHOTOGRAPHIE
"BOSTON"

Nous faisons les meilleures photographies dans n'importe quel genre. Notre spécialité est les cartes postales, que nous livrons en quelques minutes.

190 RUE BANK 16 août



Construisez Un Meilleur Silo et épargnez de l'argent

CONSTRUISEZ la sorte de silo qui pourra maintenir votre fourrage en parfaite condition. Construisez la sorte de silo qui n'aura pas besoin d'être réparé ou repeinture tous les deux ans. Vous en constaterez les bons effets sur vos animaux qui vous fourniront une quantité plus considérable de lait. Vous pourrez augmenter vos revenus, au moyen d'un meilleur silo qui maintiendra votre fourrage parfait, et aura fait de vous rembourser pour le coût.

Un Silo en Béton

est pour le laitier la meilleure source de revenus. Il maintient le fourrage en parfait état tout en empêchant de sécher ou de moisir. Un silo en béton ne peut rouiller, ni percer, ni pourrir, ni sécher. Pas de cercles à remplacer. Ne nécessite aucune peinture ni aucune réparation, durant toute une vie ordinaire.

Envoyez aujourd'hui pour demander la brochure gratuite intitulée "Ce que le Cultivateur peut faire avec le Béton." Vous y trouverez une foule d'informations quant à la manière de faire les silos en béton, et plusieurs autres renseignements sur la ferme, qui vous aideront à économiser plusieurs piastres.

Le Bureau d'Informations pour le Cultivateur

Canada Cement Company Limited

519 Edifice Herald, Montréal



Tous les Enfants

sont friands de pâtisseries; ils y puisent les éléments nécessaires à leur croissance et à leur développement; les adultes y trouvent les éléments essentiels à leur entretien.

Vous confectionnerez une pâtisserie fine, légère, riche, exquise avec la NOUVELLE FARINE

"FLEUR DE LIS"

fabriquée par des experts, avec le choix des blés de l'Ouest Canadien.

Demandez-la à votre fournisseur

FABRIQUÉE PAR
The St. Lawrence Flour Mills Company, LIMITED
Les Moulins les plus Modernes au Canada.
PHONE: MAIN 6741
1110, rue Notre-Dame Ouest, Montréal.

La Farine St. Lawrence blanche et pure comme le Lis.
3 Marques Populaires:
"REGAL", "FLEUR DE LIS", "DAILY BREAD".

Tous les enfants des écoles Catholiques des Provinces d'Ontario et de Québec peuvent prendre part à ce Concours.

VOICI LES CONDITIONS:

Les écoles qui en feront la demande recevront autant de PRIMES NUMEROTEES qu'il y a d'élèves.

Tous les samedis le "Droit" publiera 50 NUMEROS HEUREUX. Ceux dont la PRIME portera un de ces numéros recevront à leur choix des cadeaux valant environ deux piastres, en s'adressant au "Droit" et en présentant les SIX COUPONS publiés dans le "Droit" à CHAQUE JOUR DE LA MEME SEMAINE.

Si le numéro de votre PRIME n'est pas publié dans la deuxième semaine, conservez la quand même pour le concours des semaines suivantes.

Votre numéro sortira certainement.

Pour autres détails voyez le coupon en dernière page.

Vous pouvez vous procurer le "Droit" dans les dépôts de la ville, en Téléphonant Rideau 1448 ou en adressant une carte à "Le Droit" Casier 554, Ottawa, Ont.

Les cadeaux seront distribués au bureau du "Droit", dans les trente jours après le mardi suivant la publication des numéros heureux.

Les anciens abonnés qui reçoivent le "Droit" par la poste ne seront pas tenus d'avoir les coupons; tous les arrérages devront être payés cependant. Les nouveaux abonnés paieront une année d'abonnement.

Sur demande (et avec les frais de poste deux sous), nous enverrons une prime numérotée ou la liste des cadeaux avec le prix de chacun.

Si l'on désire recevoir les cadeaux par la poste, on voudra bien ajouter dix sous.

Le prix du cadeau \$2.00, peut toujours être appliqué pour l'abonnement au "Droit".

LISTE DES CADEAUX

Voici une liste des cadeaux parmi lesquels les possesseurs des numéros heureux pourront choisir à volonté.

Livres.—Nous avons pensé faire oeuvre nationale en répandant parmi le peuple la littérature canadienne-française, on verra par la liste ci-dessous qu'il y a beaucoup à choisir.

SERIE 300 A 10 SOUS

- 1—Les Pionniers Canadiens, Légendes. Casgrain
- 2—Une paroisse Canadienne. Casgrain
- 3—Trois Légendes de mon pays. Taché
- 4—L'Enfant perdu et retrouvé. Proulx
- 5—La Terre paternelle. Lacombe
- 6—Gamache et le Labrador. Ferland
- 7—Mœurs et Coutumes Canadiennes. Massicotte
- 8—Biographies de NN. SS. Laval et Plessis. Mgr Têtu

SERIE 400 A 15 SOUS

- 1—Biographies de NN. SS. Taché et Bourget. L. O. David
- 2—Anecdotes. De Gaspé
- 3—Histoire des Etats-Unis. Sylva Clapin
- 4—Nouvelles et Récits. Gagnon
- 5—Jean Rivard, le défricheur. Gérin-Lajoie
- 6—Jean Rivard, l'économiste. Gérin-Lajoie
- 7—Les Machabées de la Nouvelle-France. Marmette
- 8—Athlètes Canadiens Français. Massicotte
- 9—Prêtres et Religieux du Canada. Auclair

SERIE 500 A 30 SOUS

- 1—Fort et Château St. Louis. E. Gagnon
- 2—Récits de voyages. A. Gagnon
- 3—Points de doctrine catholique. Card. Gibbons
- 4—A l'oeuvre et à l'épreuve. Laure Conan

SERIE 600 A 25 SOUS

- 1—Un voyageur des Pays d'en haut. Dugas
- 2—Légendes du Nord-Ouest. Dugas
- 3—Histoire populaire du Canada. Larue
- 4—Conférences et Discours. Routhier
- 5—L'Oubliée. Laure Conan

SERIE 700 A 40 SOUS

- 1—Poésies. Crémazie
- 2—Lafontaine et son Temps. Decelles
- 3—Cartier et son Temps. Decelles
- 4—Anecdotes. Massicotte
- 5—Le Pèlerin de Ste-Anne. P. Lemay
- 6—Les Bastonnais. L'Espérance
- 7—Vingt années de Mission. Mgr Taché

SERIE 800 A 60 SOUS

- 1—Les Anciens Canadiens. De Gaspé
 - 2—Chansons Populaires. Gagnon
 - 3—Noëls Anciens de la N. F. Myrand
 - 4—Oeuvres Complètes de Crémazie.
- Compte-rendu du premier Congrès de l'Association Canadienne Française d'Ontario. 50 sous
- Dictionnaires Larousse. 75 sous

AUTRES PRIX

- Poivrière et Salière en argent. 50 sous
- Une série de ciseaux. 75 sous
- Baromètres-Maisonnettes. \$1.00
- Baromètres-Maisonnettes. \$1.50
- Cadran-Réveille-matin. \$1.25
- Cadran-Réveille-matin. \$1.50
- Ou encore \$2.00 en à-compte sur l'abonnement.

La Mauvaise Foi du Gouvernement Provincial

(Suite de la première page)

had practiced it, was to me an assurance that radical changes would appear in the regulations concerning English-French schools. This was not the case. They were distributed very late, at the very end of August. During September and part of October, I conscientiously tried to apply them. But the stronger my efforts diplomatic and otherwise the more convinced I became of the absolute impracticability and entire unsuitability of the system.

A dilemma was before me, to simply draw my salary and reduce my work to that of statistic collector, or to resign. I have chosen the latter course.

Yours very respectfully,
(Sgd) Henri Saint Jacques.

MAUVAISE FOI DU GOUVERNEMENT WHITNEY

C'est bien explicite: "Ce règlement n'est qu'un essai, un règlement temporaire, fait pour un an seulement. A la fin de cette année d'essai, les inspecteurs bilingues seront appelés à se prononcer conjointement sur l'efficacité de ce règlement. Les amendements qu'ils jugeront nécessaires seront alors faits."

C'est là la parole d'un ministre, membre du cabinet Whitney, M. Pyne. Voici maintenant le compte-rendu de la réunion des inspecteurs des écoles bilingues, il est beaucoup plus complet que celui remis par le département à M. Mageau. Ceux qui connaissent les tournures mielleuses des saxonisateurs y trouveront des révélations épatantes et des preuves de l'insigne mauvaise foi du gouvernement Whitney. C'est en face de cette mauvaise foi que M. Henri St. Jacques a donné sa démission.

Nous sommes heureux de constater que les inspecteurs canadiens-français ont vaillamment fait leur devoir et que les inspecteurs anglais eux-mêmes ont condamné le double inspectorat comme un non sens.

Il faut bien remarquer que pour que les suggestions des inspecteurs fussent prises en considération par le département de l'Instruction Publique il fallait l'unanimité des six inspecteurs; de là le minimum du français demandé, et considéré absolument nécessaire pour l'efficacité des écoles, même par les inspecteurs de langue anglaise.

Malgré cette unanimité le gouvernement Whitney avec sa largeur de vue ordinaire a cru bon de manquer à sa parole d'honneur et de poursuivre la saxonisation des petits Canadiens français sans s'occuper davantage des recommandations de ses inspecteurs, anglais comme canadiens-français. Et ce sont ces gens que l'on veut remettre au pouvoir sans aucune condition.

Voici le compte-rendu de cette réunion des inspecteurs qui eut lieu à Toronto en mai 1913 et qui dura trois jours.

CONFÉRENCE DES INSPECTEURS DES ÉCOLES BILINGUES

(Original)
CRITICISMS

INSTRUCTIONS 17-1912.

Paragraph 3.

"Subject, in the case of each school, to the direction and approval of the supervising inspector, the following modifications shall also be made in the course of study of the Public and Separate schools:

"The use of French for Instruction and Communication:
(1) Where necessary in the case of French-speaking pupils, French may be used as the language of instruction and communication; but such use of French shall not be continued beyond Form 1, excepting during the school year 1912-1913, when it may also be used as the language of instruction and communication in the case of pupils beyond Form 1, who owing to previous defective training, are unable to speak and understand the English language."

THE INSPECTORS agree that the above has not been effective for the following reasons:

(1) It was taken to mean that French could not be used as a language of instruction and communication;

(a) Beyond Form 1 during 1912-1913;
(b) In the school beyond 1912-1913.

(2) The words "owing to previous defective training" above were regarded as a reflection on previous conditions in English-French Schools.

(b) It was regarded as an attempt to gradually eliminate the French language from the English-French Schools.

INSTRUCTIONS 17-1912

Paragraph 3. (2) (a).

"As soon as the pupil enters the school he shall begin the study of the use of the English language."

THE INSPECTORS agree that the above has been effective and put into practice in a general way.

INSTRUCTIONS 17-1912.

Paragraph 4. (2).

"Such instructions in French shall not interfere with the ade-

(Suite de la première page)

quacy of the instruction in English, and the provision for such instruction in French in the timetable of the school shall be subject to the approval and direction of the Supervising Inspector, and shall not in any day exceed one hour in each class room."

Je me trouvais en face d'un dilemme, retirer tout simplement mon salaire et réduire mon travail à celui d'un collectionneur de statistiques, ou démissionner. C'est ce dernier moyen que j'ai choisi.

Respectueusement à vous,
(Signé) Henri Saint Jacques.

quacy of the instruction in English, and the provision for such instruction in French in the timetable of the school shall be subject to the approval and direction of the Supervising Inspector, and shall not in any day exceed one hour in each class room."

THE INSPECTORS agree that the limitations to one hour of the teacher's time for French, as a subject of study, does not adequately meet the conditions.

INSTRUCTIONS 17-1912.

Paragraph 4 (3).

"WHERE, as permitted above for the school year of 1912-1913, French as a subject of study in a Public or Separate School the text-books in use during the school year of 1911-1912, in French Reading, Grammar and Composition shall remain authorized for use during the school year of 1912-1913."

THE INSPECTORS agree that under this subsection, certain schools laboured under disabilities because of the variety and suitability of some of the text-books.

THE INSPECTORS agree that the provisions respecting French (see P. S. Reg. 14 (5)) is not adequate for the preparation of candidates for the Entrance examinations to the English-French Model Schools.

INSTRUCTIONS 17-1912.

Paragraph V and related sections (6, 7, 8, 9, 10, 11, 12) dealing with the dual system of inspection.

THE INSPECTORS agree that the dual system of inspection as at present constituted has not been effective."

RECOMMENDATIONS

It is recommended that an English-French School be defined as follows:

An English-French School is a Public or a Separate School in which English and French are the languages of instruction and management, or in which English and French are subjects of study in any of the Forms 1 to IV.

INSTRUCTIONS 17-1912.

Paragraph 1. (1) and (2).

"THERE are only two classes of Primary Schools in Ontario Public and Separate Schools; but for convenience of reference, the term English-French is applied to those of each class in which French is the language of instruction and communication as limited in 3 (1) below or is a subject of study in Forms 1-IV as limited in 4 below.

(2) "As far as practicable before the close of the school year of 1912-1913, the status of all the schools attended by French-speaking pupils shall be decided in accordance with the definition in (1) above."

IT IS RECOMMENDED that the above subsections (1) and (2) be eliminated.

INSTRUCTIONS 17-1912.

Paragraph 4 (1).

IT IS RECOMMENDED that the above paragraph be replaced by the following:

The English-French Public or Separate School Board as the case may be, may provide, under the following conditions, for instruction in French Reading, Spelling, Grammar, and Composition in Forms 1 to IV (See also provision for Form V in Public School Regulation 15 (5)) in addition to the subjects prescribed for the Public and Separate Schools:

IT IS RECOMMENDED that

(a) for convenience of reference, all the subjects of study be divided into three groups, viz.:—Group I consisting of English Reading, Composition, Spelling and Grammar; Group II consisting of French Reading, Composition, Grammar and Spelling; Group III consisting of Arithmetic, History,

city of the instruction in English; and the dispositions of the hours of the class, concerning the instruction in French in the timetable of the school shall be subject to the approval and direction of the Supervising Inspector, and shall not in any day exceed one hour in each class room."

LES INSPECTEURS sont unaniment d'avis que la réduction à une heure dans l'horaire des professeurs, du temps pour l'enseignement du français comme sujet d'étude, NE REND CONTRE pas de façon adéquate les besoins de la situation.

REGLEMENT 17-1912.

Paragraphe 4 (3)

Quand, tel que ci-dessus mentionné le Français est un sujet d'étude dans une école séparée ou publique, on fera usage pour l'année 1912-1913 des mêmes livres d'enseignement dont on s'est servi durant l'année scolaire 1911-1912, pour la lecture, la grammaire et la composition françaises.

LES INSPECTEURS sont unaniment d'avis que, d'après les stipulations concernant les écoles françaises (voir E. P. Reg. 14) [5] ne sont pas suffisantes à la préparation des candidats aux examens de l'Entrance aux Ecoles Modèles Bilingues.

REGLEMENT 17-1912.

Le Paragraphe V et les sections mentionnées (6, 7, 8, 9, 10, 11, 12) qui ont trait au double inspectorat.

LES INSPECTEURS sont unaniment d'avis que "le système du double inspectorat tel que constitué actuellement N'A PAS été effectif."

RECOMMENDATIONS

Les inspecteurs recommandent que l'on définisse ainsi les écoles bilingues:

Une école bilingue est une école publique ou séparée dans laquelle l'anglais et le français sont langues d'instruction et de direction, ou dans laquelle l'anglais et le français sont sujets d'étude dans n'importe quelle des formes 1 à IV.

REGLEMENT 17-1912.

Paragraphe, (1 et 2).

Il n'y a dans l'Ontario que deux espèces d'écoles primaires: les écoles publiques et les écoles séparées; mais pour rendre la mention plus commode, les mots Anglais-Français sont appliqués aux écoles de chaque espèce, désignées à chaque année par le Ministre pour l'inspection tel que pourvu dans le paragraphe 5, ci-dessous et dans lesquelles le français est la langue de l'enseignement et des communications, tel que déterminé dans l'article 3 (1) ci-dessous, ou est sujet d'étude dans les cours 1-IV tel que déterminé dans l'article 4 ci-dessous.

(2) "En autant que faire se peut avant la clôture de l'année scolaire 1912-1913, le programme de toutes les écoles ou des enfants canadiens français suivent des cours, devra être conforme aux stipulations de l'article (1) ci-dessus."

LES INSPECTEURS RECOMMANDENT que ces sous-sections ci-dessus mentionnées (1 et 2) soient éliminées.

REGLEMENT 17-1912.

Paragraphe 4 (1).

LES INSPECTEURS RECOMMANDENT que le paragraphe ci-dessus soit remplacé par le suivant:

Les Commissions Scolaires d'écoles bilingues publiques ou séparées suivant le cas, peuvent demander, dans les conditions suivantes, l'enseignement de la lecture, de l'orthographe et de la grammaire en français dans les cours 1 à IV (Voir aussi les stipulations pour le cours V dans les règlements aux écoles publiques 14 (5)) en plus des sujets prescrits pour les écoles publiques et séparées:

LES INSPECTEURS RECOMMANDENT que

(a) pour rendre la mention plus commode, tous les sujets d'étude soient divisés en trois groupes, viz.:—Groupe I comprenant la lecture, la composition en anglais; Groupe II, comprenant la lecture, la composition, l'orthographe et la grammaire en français; Groupe III comprenant l'arithmétique, l'histoire, la gé-

DEMANDE ENORME DE "FRUIT-A-TIVES"

1,152,000 Boîtes Vendues l'An Dernier

Six de ces tablettes aux fruits pour chaque homme, femme et enfants du Dominion.

En sept ans, "Fruit-a-tives" est devenu le remède le plus connu et le plus répandu au Canada, qui ait jamais été mis sur le marché du Dominion. Même ceux qui prennent "Fruit-a-tives" régulièrement et recommandent ces célèbres pastilles aux fruits à leurs amis n'ont probablement pas d'idée du nombre considérable de "Fruit-a-tives" employées par ceux qui veulent recouvrer la santé.

L'année dernière, on a vendu plus de huit mille boîtes d'une grosse de "Fruit-a-tives". Comme il y en a cent quarante-quatre dans une grosse, cela représente plus d'un million cent mille boîtes vendues en 1912. Et cette année ce nombre sera encore plus grand.

Cela fait une boîte de "Fruit-a-tives" pour six personnes au Canada, ou six pastilles pour chaque homme, femme et enfant en ce pays.

"Fruit-a-tives" se vend dans toute partie du Dominion. Sur la côte de l'Atlantique, dans les Provinces Maritimes, chez les Français de Québec et les Anglais d'Ontario, pour toutes les Provinces des Prairies et sur les côtes du Pacifique, "Fruit-a-tives" est le remède qui se vend le plus.

Cela est vrai parce que "Fruit-a-tives" donne des résultats. Dans les cas de constipation, indigestion et maux d'estomac — pour le mauvais sang, les éruptions de la peau et l'eczéma — pour le rhumatisme, la sciatic et le lumbago — pour les maux de reins, et de la vessie et les troubles ordinaires — "Fruit-a-tives" guérit où tout le reste a failli.

Au bureau-chef d'Ottawa, il y a des centaines de lettres et de photographies d'hommes et de femmes qui ont été guéris de la maladie et de la souffrance par "Fruit-a-tives". Plusieurs de ces lettres et photographies ont été publiées avec permission et en ont porté d'autres à essayer "Fruit-a-tives". C'est là un des facteurs dans la demande de "Fruit-a-tives", qui se vend aujourd'hui dans presque toute ville, toute campagne, tout village et chez le marchand d'en face.

50c la boîte, 6 boîtes pour \$2.50, boîte d'essai 25c, chez tous les marchands ou envoyées sur réception du prix par Fruit-a-tives Limited, Ottawa.

Geography, Writing, Art, and the other subjects.

(b) that in each school where the pupils are French-speaking the teacher's or teachers' time be divided so as to give on an average approximately "equal" periods of time to each of the groups.

OTHER criticisms and recommendations were proposed on which the inspectors were unable to reach unanimous conclusions.

(Sgd) W. J. Summerby,
Hector Gaboury,
Elmer E. Ingall,
L. E. O. Payment,
Henri Saint Jacques,
R. O. White.

Toronto, May 23rd 1913.

graphie, l'écriture, l'art et les autres sujets.

(3) que dans chaque école où les élèves sont canadiens français, le professeur ou les professeurs divisent leur horaire de façon à donner approximativement une moyenne égale à chaque groupe.

D'autres critiques et recommandations furent proposées sur lesquelles les inspecteurs ne purent être d'accord.

(Signé) W. J. Summerby,
Hector Gaboury,
Elmer E. Ingall,
L. E. O. Payment,
Henri Saint Jacques,
R. O. White.

Toronto, 23 mai 1913.

NOUVELLES D'OTTAWA-EST

SEANCE

A la maison Blanche, il y avait foule, le 1er juin au soir, c'était à l'occasion d'une jolie séance donnée par nos enfants d'école. Les parents avaient tenu à s'y rendre nombreux pour applaudir aux efforts de leurs enfants si bien formés par leurs maîtresses. Et ils n'ont pas été déçus car nos petits artistes ont réussi à merveille dans leurs différents rôles. Leur diction a été parfaite et ils paraissent être tout-à-fait à l'aise en face du public. Le chœur "L'ange du bonheur" par les bébés a été particulièrement intéressant et bien rendu; on y voyait figurer des fillettes de 3 ans qui exécutaient tous les mouvements avec précision comme leurs aînées. Une opérette: "Les bijoux retrouvés" fut rendue par les élèves plus avancés et souleva plus d'un applaudissement. Autre petite opérette: "Les patriotes" par les petits garçons. Il était intéressant d'entendre ces bambins parler de patrie, des ancêtres, des découvreurs du Canada, de Jeanne d'Arc, etc., etc., "Les Andalous" par deux élèves avancés, cette opérette a montré que nos petites Canadiennes sortent de jolies voix bien exercées. Deux récita-tions par des petits garçons: "Ma montre" et "Le faux malade" furent dites à la perfection. "Ma montre" eut les honneurs du rappel. Une autre récitation par une petite fille: "La prière de la petite paresseuse" souleva maints applaudissements et fit rire l'auditoire. Les petits pages et Triboulet, maître bouffon nous transportèrent à la cour de François Ier, on s'amusa fort de voir Triboulet revêtu des ornements royaux et prendre au sérieux son rôle de roi. Les applaudissements éclatèrent et les petits pages dans leurs magnifiques costumes ont remporté un beau succès. Un élève de la première classe lut une belle adresse: "Une dette de reconnaissance". Une chanson par les petits:

da" terminant cette intéressante soirée.

Le Rév. Père Dulpé, supérieur du Scolasticat félicita les élèves sur leurs progrès dans l'étude, le chant et les récita-tions. Dans son allocution aux parents, il fit voir le travail accompli par les dévoués religieux en charge de l'école.

M. le commissaire Larochelle encouragea les enfants dans leur étude de la belle langue française et leur accorda un jour de congé. Il va sans dire que tous applaudirent à cette magnifique promesse. Etaient présents à la séance, le R. P. Supérieur du Scolasticat, le R. P. Robert, eue, le R. P. Duvie, le R. P. Marcotte, le R. P. Verreault vicaire, le R. P. Blanchin, M. le commissaire Larochelle. Tous les assistants qui exécutaient enchantés d'avoir passé une si agréable soirée, se promettant bien de revenir applaudir au travail de leurs enfants si bien exercés à remplir leurs rôles respectifs.

Voici le programme:

Entrée: Orchestre Ste-Famille,

Chœur: "L'ange du bonheur" (Les bébés). Opérette: Les bijoux retrouvés, Mme de Fout-bianche, Mlle Raysa Lacelle.

La Mère Fildoux; Mlle L. Poulin; Margotte, Mlle L. Dubé; Jeannette, Mlle G. O. L. Guy; Melle, Mlle A. Proulx; Catherine, Mlle E. Ladouceur; Fanchon, Mlle C. Lacelle; Jeanne bergères, I. Galvin, M. Dutrizar.

Orchestre: "Les patriotes"; Chs. Brnyère, A. Claronx, Ph. Roy, R. Lauglois, L. Roy, L. Ar-bour, B. Dionne, G. Blouin.

Opérette: Les Andalous; Maria Rhéa Simars.

Récitation: "Ma montre"; P. Roy.

Récitation: "Le faux mala-de"; A. Clairoux.

Orchestre.

Récitation: "La prière de la petite paresseuse"; Colon L. Lemieux.

Orchestre.

"Les petits pages et Triboulet"; Triboulet; E. Poulin; Roger; L. Dubé; Jehan; H. Bon-chard; Yves; E. Roy; Eugène-vaud; J. Gravel; Gaston; R. Le-lerc; God-froy; A. Potvin; Raoul; E. Robert; Adhmar; E. Langellier. Autres pages: O. Lacelle, J. Bte Guilbault, H. Di-enne, R. Caya, N. Charpentier, E. Dugerais, A. Bigras, R. Dubé.

"Une dette de reconnaissance"; Aug. Potvin. Chanson: "Bonsoir", Les petits.

O CANADA

Accompagnatrice au piano: Mlle Aldée Dagenais, élève du Conservatoire.

EN PROMENADE

M. et Mme Aldée Charpen-tier sont allés faire une promena-de en automobile à Montréal, cette semaine. M. Charpentier est allé aussi assister au Con-vent des anciens élèves du Collège de l'Assomption, son Alma Mater. Les excursionnistes se-ront de retour samedi.

J. H. TESSIER

Arpenteur de la Province de Qué-bee et Ingénieur Civil

Spécialités: Aqueducs, Egouts et Ponts

269 rue Florence, Ottawa, Ont.

Phone 4605 j.n.o.

"TRIPOUR WATER"

(C'est la plus pure du monde)

Vous serez livrés à domicile, direc-tion de nos distributeurs sanitaires. Nous avons également un assorti-ment de gobelets hygiéniques que l'on peut jeter après s'en être servis, cinq dans une boîte pour piques niques, excursions, etc.

465 RUE WELLINGTON

Tél. Queen 5965

L'AURALOSE

Dr. S. H. Euthier de Paris, est un spécialiste scientifique et rationnel pour la rééducation et radicale des maladies de l'oreille! Surdité, Dacryte d'Oreille, Bourdonnements, Catarrhes, etc. L'Auralose a été expérimentée dans tous les pays du monde et a été reconnue par les certificats les plus encourageants. Laboratoire de l'Auralose, Paris, France. Au Canada: Auralose Depot, 4111 Clifton Unity, Montréal qui distribue gratuite-ment sur demande une brochure intéressante; DEMANDEZ-LE

CHARBON

Nous sommes en mesure de remplir toutes commandes sous le plus court délai.

Confiez-nous votre comman-de et nous verrons à ce que vous soyez entièrement satis-fait sous le rapport de la qualité comme de la livrai-son.

O'Reilly & Bélanger Limited

Bureau, 38 Rue Sparks, Edifice Russell

Tel. Queen 861 - 871

VIN-MORIN CRESO - PHATES

Les maladies des poumons, les bronchites et autres affections de la gorge ou des voies respiratoires sont communes à cette saison. Evitez les conséquences les plus graves en employant le

VIN-MORIN CRESO - PHATES

En même temps qu'il est un puissant tonique, ce médicament précieux ne manque jamais de guérir les Toux rebelles, Rhumes, Bronchites tenaces, même la Consommation à ses débuts. En vente partout.

Dr. ED. MORIN, L'EMITEE, QUEBEC

LETTRÉ DE QUEBEC

Le monde entier est encore sous le coup du terrible désastre de l'Empress of Ireland qui a coûté 1,024 vies. Comme les dépêches l'ont annoncé, les passagers venaient à peine de se mettre au lit et par conséquent plongés dans un sommeil profond lorsque le "Storstad" déchira le flanc d'acier du malheureux "Empress".

La plus grande partie des survivants, s'étant échappés en habits de nuit, avaient dû se vêtir sur le quai de Rimouski où déjà les marchands avaient apporté tout ce qu'ils avaient d'habits. Il n'avait pas été question, en effet, de prendre ses habits au moment où l'eau s'engouffrait par torrents dans les cabines et les corridors sans lumière et où l'énorme vaisseau se couchant sur le flanc disparaissait en dix minutes.

Il est impossible de décrire l'effrayante panique qui se déroula dans l'obscurité quand le navire eût été abordé par le "Storstad". Les survivants disent que beaucoup de passagers avaient été écrasés dans le choc. Un grand nombre se sont certainement trouvés dans l'impossibilité de sortir de leurs cabines, les portes se trouvant prises serrées dans les boiserie dérangées par le choc. Et ils ont trouvé une mort affreuse.

Beaucoup d'autres, égarés dans l'obscurité et le dédale des corridors ne connaissant pas encore les divisions du navire n'ont pu trouver d'issue pour atteindre le pont supérieur. La forte inclinaison du vaisseau sur le flanc empêchait d'ailleurs de s'avancer et surtout d'atteindre les escaliers, et rendait impossible la mise des chaloupes à la mer.

Il y en a certainement beaucoup qui, confiants dans la sécurité du vaisseau, se sont à peine éveillés au moment de l'abordage et se sont retournés de bord dans leur lit sans plus d'inquiétude jusqu'à ce que le froid subit de l'eau montant dans les cabines les ait éveillés pour les avertir qu'ils allaient entrer dans l'éternité.

Sur le pont les cris d'effroi et de terreur de ceux qui s'y étaient rendus étaient déchirants dans la nuit. Quelques-uns avaient des teintes de sauvetage; les autres en étaient dépourvus et il était impossible d'en trouver sur le pont. Bientôt l'explosion des chaudières annonça que la fin était proche. Et puis, quand l'eau vint recouvrir les ponts et que l'Empress fut disparue assez lentement pour que le remous ne fut pas très considérable, ce fut une lutte terrible contre les flots glacés de la part de ceux qui avaient pu sortir de ce vaste cercueil d'acier. Les uns nagèrent jusqu'à ce que l'on vint à leurs secours. La plupart purent s'accrocher à des épaves ou se jeter dans des chaloupes restées flottantes sur les eaux tranquilles et sous un ciel à peu près clair.

Ces malheureux naufragés furent de plus en butte aux sauvetages qui profitèrent de la panique pour les dépouiller de ce qu'ils possédaient. Il y a même eu des arrestations à ce sujet. Maintenant que le désastre est passé et que les centaines de familles sont dans le deuil, les deux capitaines se renvoient la balle des responsabilités. Le capitaine de l'Empress prétend que son bateau ne marchait pas et que le Storstad aurait dû demeurer dans la position afin d'empêcher l'eau de s'engouffrer dans le flanc béant de son vaisseau. De son côté, le capitaine Andersen prétend que l'Empress marchait et que c'est précisément ce qui l'a empêché d'éviter un aussi grand nombre de pertes de vies.

Les rescapés accusent les marins du "Storstad" de les avoir malmenés et les derniers déclarent avoir fait plus que leur possible pour leur venir en aide et leur procurer le confort.

Le "Storstad" est actuellement prisonnier et une enquête s'ouvrira la semaine prochaine.

Le Cardinal Bégin s'est réjoui de grandes fêtes à son retour à Québec. Ces fêtes durent presque une semaine et seront grandioses. Voici le programme de ces réjouissances:

Mardi, 23 juin: Vers 2 heures, arrivée de Son Eminence le Cardinal à Lévis, par train spécial. Réception officielle. Présentation d'une adresse par le maire.

Son Eminence traversera à Québec sur un bateau spécial et sera reçue au débarcadère par le Maire et les échevins de la ville. Présentation d'une adresse par le Maire, au pied du Monument Laval. Réception à la ca-

thédrale selon le cérémonial du Pontifical Romain; cette cérémonie commencera à l'extérieur, sur un trône préparé à cette fin en face de la Basilique.

Le soir, à 8 heures, concert en plein air près du palais cardinalice. Illumination. A 9 heures, sur la galerie située entre la Basilique et le palais, tableau représentant une scène du Vatican. Feu d'artifice dans le Jardin Montmorency.

Mercredi, 24 juin: A 9 heures, à la cathédrale, messe basse solennelle par Son Eminence. Chant par le chœur des élèves de l'Académie St-Joseph de St-Jean-Baptiste de Québec. A 10 heures, dans la salle des Promoteurs de l'Université Laval, présentation de l'adresse du clergé. A 8 heures du soir, banquet offert à Son Eminence par la ville de Québec.

Jeudi, 25 juin: A 8 heures du soir, réception à l'Hôtel de Ville. Dimanche, 28 juin: A 10 heures, à la cathédrale, messe pontificale à laquelle assistera Son Eminence. Sermon par M. l'abbé Camille Roy, du Séminaire de Québec. Chant par le chœur de St-Louis de France, de Montréal.

Le maire Drouin, de Québec, est allé faire une visite à Ottawa durant laquelle il a pu parler assez longuement avec le premier ministre au sujet du Transcontinental et de la Gare de la rue Champlain.

M. le maire a appris que l'on construisait d'abord, au marché Champlain, une gare pour les passagers, et ce, bientôt, car les commissions ont déjà été demandées; il a la ferme conviction aussi que la gare à fret dont on a parlé, sera construite non loin de là et que les marchands et les industriels de Québec n'ont pas lieu de craindre que cet édifice ne soit placé à un endroit qui ne conviendrait pas du tout; le fait que le gouvernement fédéral vient de voter une somme de \$500,000 pour la construction de quais à la Basse-Ville est d'ailleurs de tout à fait bon augure.

L'hon. M. Pelletier a déclaré que le tunnel projeté se fera, car le Grand Tronc Pacifique en aura besoin et de la rue Champlain à St-Malo, mais non du marché Champlain à la rue Dambourges, et qu'il sera construit cet été. Quant aux travaux de construction de l'estuaire de la rivière St-Charles, ils ont été repris il y a quelques jours déjà et seront poussés avec autant d'activité que possible.

La ville de Montréal se trouve par le temps qui court sans premier magistrat. Le maire Martin voulait sa faire payer une somme de \$300 comme salaire pour les dix jours qui ont précédé son assermentation et le conseil n'a pas voulu. M. Martin alléguait que le maire de Montréal avait droit à un salaire de \$10,000 par année et que pour cela il fallait lui payer ces \$300.

Ne pouvant réussir, il a donné sa démission.

Le 65ième régiment accompagnera-t-il le St-Sacrement à la procession de la Fête-Dieu comme les années passées? Voilà la question que se posent les citoyens de la ville de Montréal. Par une nouvelle crise fanatique du ministre de la Milice, il a été décidé à ce régiment de paraître comme d'habitude, et il a dû décliner l'invitation qui lui était faite.

Où s'attend à ce que le régiment démissionne en bloc.

Pierre du PONT.

PARLEMENT FÉDÉRAL

(Suite de la première page)

fisantes et le Canadien Nord qui est virtuellement propriété de McKenzie et Mann ne peut être regardé comme une entreprise indépendante être forcés de donner des garanties personnelles.

Le sénateur Longhead, leader du gouvernement demanda au président de déclarer la motion hors d'ordre mais le président déclara que cet amendement était dans l'ordre.

Plusieurs sénateurs prirent part à la discussion.

L'amendement du sénateur Bostock fut remporté par un vote de 34 à 22. Le sénateur Melvin Jones vota avec le gouvernement.

L'adoption de la résolution n'a mené pas le bill ni le renvoie définitivement. La deuxième lecture sera présentée lundi probablement et il est à peu près certain qu'elle passera.

DANS LE NOUVEL ONTARIO

Il y aura le dix juin une excursion au Nouvel Ontario. Les conditions sont très avantageuses, qu'en jette un coup d'œil sur l'annonce à ce sujet. Il est bon que les excursionnistes connaissent parfaitement bien les conditions de location. Les voici:

Le colon qui veut acheter un lot de 160 acres, dans la Province d'Ontario, doit:

1o. Parcourir le lot avec deux hommes (témoins) ou bien des hommes qui connaissent le dit lot après l'avoir exploré auparavant. Puis tous trois se rendent chez l'agent des Terres.

2o. Faire son application à l'agent du gouvernement avec les témoins ci-haut mentionnés.

3o. Faire serment qu'il a parcouru et qu'aucune amélioration n'a été faite. Les deux témoins également font serment que tout ce qui a été dit ou fait est selon la vérité.

Le prix est de 50 cents l'acre, soit \$50.00 le lot. Le colon donne \$20.00 comptant; la balance est de \$30.00 à intégrer à 6 pour cent, payable en trois ans. Il reçoit alors un permis de location. Le colon doit habiter le lot dans les six premiers mois, défricher deux acres ou plus, bâtir une maison quelconque de 16x20 pieds, la terre, ainsi, défrichée étant prête à la culture, il va faire enregistrer son ouvrage fait sur son lot par l'inspecteur des Terres. Tout cela étant fait, le colon a droit à autant de bois qu'il y en a sur son lot, (le pin excepté) s'il le coupe il paie la royauté au gouvernement, mais il n'y en a presque pas. Le bois est surtout l'épinette blanche (bois pour la fabrication du papier) et l'épinette rouge pour faire des dormants, ties.

Il n'y a pas de marchands de bois pour les lots destinés aux colons.

Chers compatriotes, là-bas se dessine à l'horizon, venez voir cet immense patrimoine encore inutile, mais capable de contenir autant d'habitants qu'il y en a présentement dans Québec et Ontario.

J. B. BOURASSA,
Missionnaire colonisateur,
Halifax, Ont.
On, 306, rue St-Antoine,
Montréal.
C-8-9 57-3

Sur le Chevalet

Certains partisans de M. Napoléon Champagne s'accrochent à dire que leur idole politique ne voit pas d'un bon oeil les défenseurs de la cause sacrée des Canadiens français.

Eh bien! qu'il laisse ses verres passés au bleu et qu'il regarde à travers des lunettes canadiennes-françaises, nous pouvons lui assurer qu'il sera en mesure de distinguer beaucoup mieux, et surtout de pouvoir mesurer les distances qui le séparent du reste de ses compatriotes.

M. Maurice Arby, qui a failli passer à la rédaction du journal conservateur le "Fédéral", qui lui aussi, a failli exister, retournera bientôt à ses montons.

M. Arby retournera à la rédaction du "Temps" devenu indépendant au point de vue politique et religieux.

On nous apprend que les vellétés de partir un journal canadien-français qui défendrait Sir James Whitney, le tyran, seront bientôt modifiées et placées dans le musée du souvenir politique de M. Nap. Champagne.

La nouvelle n'est pas encore confirmée.

Est-il possible de rencontrer un homme plus ingrat que Sir James Whitney? Oyez: Depuis des années, les Conservateurs se traînent le nez à terre pour mieux suivre les traces du passage néfaste du premier ministre, et aujourd'hui il dit au peuple de la province: "Il n'y a que moi qui existe. Ne vous occupez pas du menu fretin qu'est le parti conservateur, mais ne voyez que le soleil qui éclaire la province de ses rayons bienfaisants. Ce soleil c'est moi."

Tant de travail d'aplatissement pour si peu de reconnaissance!

Les Etats-Unis voudraient bien voir la paix régner au Mexique, mais à condition que tout aille à leur goût. Pour cela, pas n'est besoin de demander une conférence de la paix.

M. le Docteur Parent, un patriote avancé, disait lors de la convention conservatrice à la Salle Ste-Anne: "M. Rowell nous donne-t-il plus que sir James Whitney!" Puisque M. Rowell ne nous fait pas de promesses plus belles que celles faites par sir James, je ne vois pas pourquoi nous serions contre le gouvernement actuel.

Il est évident que M. Parent

ario: plaine immense ou 200 à 300 paroisses peuvent y être fondées facilement.

Encore une fois, venez voir et vous ne serez pas déçus; choisissez-vous une étendue de terre à votre goût et selon vos aptitudes. Car, c'est vous et non moi, ni aucun d'autre, qui demeurerez là. Il y va de l'intérêt de vous et de vos nombreux enfants, car quand viendra le jour du partage patrimonial, vos enfants seront orgueilleux et fiers de posséder une dot qui les mettra à même de vivre à l'aise jusqu'à la fin de leurs jours. Je ne puis aucunement assumer la responsabilité de vous placer sans que vous ayez auparavant vu de vos yeux.

Le climat est très sec. En hiver, la température de 30 à 40 degrés au-dessous de zéro nous fait moins souffrir que 150 à Montréal. A n'y a pas beaucoup de neige, 18 à 24 pouces environ. Généralement cette neige disparaît avec les derniers jours de mars.

Le colon, qui a rempli les conditions ci-haut mentionnées peut, après six mois d'habitation, vendre à son profit tout le bois de son lot en défrichant chaque année deux acres additionnels de terre. Vous avez le droit de défricher 2, 5, 10, 40 acres par année, si vous le désirez.

Enfin quand vous avez défriché et mis en culture 16 acres de terre, et bâti une maison après trois ans de location d'au moins 6 mois par année, vous avez votre patente du gouvernement.

Le chemin de fer T. N. O. passe là partout.

Le bois pour le papier (pulpes) se vend très facilement de \$3.00 à \$5.25 la corde, bois brut, rendu dans les chars ou jeté à la rivière.

J. B. BOURASSA,

Missionnaire colonisateur,

Halifax, Ont.

On, 306, rue St-Antoine,

Montréal.

C-8-9 57-3

n'y voit pas bien clair dans la

défense de nos droits.

Les malheureuses victimes de l'Empress of Ireland ont été

recues et soignées comme des enfants gâtés par les Canadiens-français de Rimouski.

Pour cela ils nous donneront

probablement un nouveau coup

de pied de l'âne.

Le "Temps" nous apprend

que M. Champagne va dire quel-

que chose qui n'a pas encore dit.

Comme ça sera intéressant!

Le "Temps", qui n'avait à

voir dire pas publié d'articles

depuis assez longtemps, se révèle

le et nous traite de chiens, de ro-

quets, etc... Il ne peut sortir de

son élément et ne parle que de

l'espèce jappante. Nous lui fe-

rons remarquer le diction qui

dit que l'on aime à parler de ce

que l'on fait...

Le "Temps" est devenu le

défenseur du gouvernement

Whitney. Il est bien vrai de di-

re que les temps se suivent mais

ne se ressemblent pas.

Le pauvre Dr Réaume vient

d'être battu à la convention con-

servatrice de Essex-Nord.

Un ministre qui est battu à la

convention ministérielle, ce n'est

certainement pas banal. Il est

vrai que M. Réaume est un si

bon lâcheur...

LES SPORTS

LIGUE CANADIENNE

Peterboro, 11; Ottawa, 6.
St. Thomas, 3; London, 0.
Brantford, 9; Hamilton, 4.
Erie, 5; Toronto, 3.

Position des clubs

	G.	P.	Pt.
London	16	9	640
Ottawa	16	10	617
Erie	15	11	577
Brantford	12	10	548
Toronto	11	12	475
Hamilton	9	11	476
St. Thomas	9	14	391
Peterboro	7	17	292

LIGUE INTERNATIONALE

Toronto, 10; Montréal, 8.
Baltimore, 7; Providence, 6.
Newark, 6; Jersey City, 5.

Position des clubs

	G.	P.	Pt.
Buffalo	21	13	649
Baltimore	24	15	615
Rockester	22	14	611
Providence	19	18	514
Newark	17	17	500
Toronto	17	18	486
Jersey City	12	25	324
Montréal	11	28	282

LIGUE AMERICAINE

St. Louis, 6; Détroit, 5.
Détroit, 3; St. Louis, 0.

Position des clubs

	G.	P.	Pt.
Philadelphie	25	15	625
Washington	26	16	619
Détroit	26	19	578
St. Louis	22	20	524
Boston	19	22	463
Chicago	19	25	432
New York	17	23	425
Cleveland	14	28	333

LIGUE NATIONALE

St. Louis, 8; New York, 3.
Chicago, 3; Brooklyn, 5.
Philadelphie, 15; Pittsburgh, 3.
Boston, 7; Cincinnati, 2.

Position des clubs

	G.	P.	Pt.
New York	23	14	622
Cincinnati	25	19	568
St. Louis	24	22	522
Pittsburgh	21	20	512
Chicago	22	22	500
Brooklyn	18	20	474
Philadelphie	18	20	474
Boston	12	26	316

LIGUE FEDERALE

Baltimore, 14; Pittsburgh, 3.
Buffalo, 6; Brooklyn, 3.
Chicago, 5; Indianapolis, 4.
St. Louis, 2; Kansas City, 1.

Position des clubs

	G.	P.	Pt.
Baltimore	24	14	622
Chicago	22	19	557
Buffalo	19	18	514
Brooklyn	17	17	500
Indianapolis	18	20	474
St. Louis	18	21	462
Pittsburgh	18	21	462
Kansas City	19	24	442

Cadeaux de Noces

Vous, jeunes gens, qui êtes sur le point de vous marier, avez-vous songé à ce que vous vous donnez réciproquement?

N'allez pas donner, jeune homme, à votre fiancée, quelque chose qui ne lui sera que d'une utilité très secondaire ou d'une durée moindre. Lorsque vous avez quelques minutes à vous, passez donc chez R. J. Bastien et entrez voir les jolis cadeaux de nocces qu'il a en vente. D'abord vous êtes certain qu'en achetant un bijou quelconque, à ce petit bijou de magasin, vous aurez la valeur de votre argent. Ensuite vous serez des plus satisfaits des excellents conseils qui vous seront donnés et en plus vous serez certain d'avoir encouragé un des vôtres. Venez et l'on vous montrera tous les différents cadeaux qu'il serait trop long d'énumérer. Ces cadeaux tout en faisant plaisir à votre fiancée vous contenteront par la joie qui se reflétera sur sa figure lorsqu'elle les recevra.

Les jeunes filles, qui sont toutes préoccupées à cause de ce grand événement qu'est le mariage sont souvent embarrassées pour savoir quelle surprise causer à leur futur mari. Laissez-moi vous dire en passant de ne pas vous enlever la tête inutilement. Arrêtez nous consulter et l'on vous indiquera ce qui est mieux de lui offrir. Vous ne perdrez pas votre temps. Nous avons un assortiment complet de cadeaux pour hommes.

Je désire avertir aussi les personnes qui veulent faire des cadeaux de nocces à leurs amis qu'ils trouveront tout ce qui pourra faire plaisir à un jeune couple qui par son utilité fera en sorte qu'à chaque instant on se dira entre soi: "Est-il fin, ce cher ami de nous avoir donné cela; est-elle charmante cette amie de nous avoir fait cadeau de cela". Rendez-vous tous pour avoir valeur et satisfaction chez

R. J. BASTIEN Angle York
Bijoutier et Dalhousie
bien connu Tel. R. 1676

L'alcool est le plus grand fléau du siècle et sa suppression serait un immense bienfait pour l'humanité.—Dr De Vauleroy.

LES FIANÇAILLES DE LA PRINCESSE PATRICIA

(Service du "Droit")
Londres, 5.—On annonce des fiançailles de la princesse Patricia au grand duc de Macklenburg Straltitz. Le mariage aura probablement lieu l'an prochain. La nouvelle a pris la Cour par surprise.

VOICI LE PRINTEMPS

Voulez-vous un habit du dernier goût? Nos marchandises de printemps sont maintenant arrivées et nous pouvons garantir une entière satisfaction à notre nombreuse clientèle.

PHILION & FILS

168 Rideau MARCHAND-TAILLEUR OTTAWA, ONT.

Calixte Dubé

Menuisier, entrepreneur de construction et de travaux en ciment

Toute réparation diligemment exécutée.
219 rue Bell, Tél. Queen 3618 OTTAWA
Nous garantissons tout ouvrage qui nous est confié

LE PACIFIQUE CANADIEN

Améliorations du Service des Trains

Prenant effet le 31 mai

Trains New Limited via C. P. Mich. Central

	VAPEUR SPECIAL
Lais. Ottawa 10:00 a.m., 10:30 p.m.	Laisse la Gare Windsor à 8:30 p.m. Mercredi, le 3 juin
Arr. Toronto 5:40 p.m., 6:45 a.m.	SPECIAL, MALLE et PASSAGERS
	Laisse la gare Windsor, Montréal, à 10:00 a.m., jeudi 4 juin
	Correspond avec R. M. S. Alstian. Les trains approchent directement des quais.

Excursion de colonisation sur le T. & N. C. le 10 juin

SERVICE DE LA SEMAINE

POUR MONTRÉAL—de la gare de la rue Sparks (Ligne courte).
Laisse Ottawa... 5:00, 5:50, 8:22 a.m., 3:20, 3:55, 6:45 p.m.
Laisse Montréal... 8:00, 9:05, 11:55 a.m., 6:20, 6:40, 10:15 p.m.

DE MONTRÉAL, Gare Windsor
Laisse Montréal... 7:55, 9:05, 9:45 a.m., 4:00, 9:00, 9:45 p.m.
Arrive à Ottawa... 11:25, 11:50, 12:55 p.m., 7:15, 12:05, 12:52 a.m.

Service du dimanche entre Ottawa et Montréal
Laisse Ottawa... 5:00, 5:50, 8:22 a.m., 3:20 (de l'Ouest) 6:15 p.m.
Arrive à Montréal... 8:00, 9:05, 11:55 a.m., 6:20, 10:15 p.m.

Service du dimanche entre Montréal et Ottawa

BULLETIN
MÉTÉOROLOGIQUEBulletin de 8 heures a. m.
Maximum Minimum
Hier Ce matin

Calgary	41	41
Winnipeg	62	54
Toronto	64	48
Ottawa	62	46
Montréal	54	46
Québec	60	42
Pointe au Père	56	16

NUMÉROS HEUREUX

Voici la cinquième série de numéros heureux du concours.

Ceux dont le numéro de la prime correspond à l'un de ces numéros heureux, sont priés de se présenter à nos bureaux, mardi prochain et les jours suivants pour choisir leurs cadeaux et recevoir une nouvelle prime.

526	8937	19298
777	9184	19386
1217	10324	19434
2348	11248	19980
2987	11934	20279
3028	12883	20527
3070	13529	20649
3333	13638	20717
4112	14050	24503
4460	14191	25244
5600	14741	25489
6895	15440	25890
6974	18605	26627
7030	18628	26944
7389	19042	27360
8690	19119	27465
8916	19226	

Ceux qui n'ont pas été heureux cette semaine devront garder leur Prime, ils auront bientôt leur tour.

Cinquante numéros heureux chaque samedi.

FAITS-OTTAWA

Les terrains de jeu

On a nommé hier six gardiens pour les terrains de jeux de la municipalité. Les gardiens sont: MM. Latour, Moxley, O'Meara, Spence et Miles MacMurchy et Gagné.

Ces terrains seront à la disposition des enfants dans l'après-midi vers le 15 de ce mois et après la fermeture des classes ils seront tous le jour. Le comité est autorisé à louer deux ou trois terrains dans l'ouest de la ville.

L'enlèvement des vidanges

Afin d'avoir un meilleur service, la surintendance de l'enlèvement des déchets sera placée sous le contrôle du Bureau d'Hygiène.

On comprend que le médecin du bureau aura le contrôle de l'ouvrage. Il y aura probablement deux ou trois inspecteurs nouveaux de nommés.

Les mortalités cette semaine

J. B. Delorme, époux de Rosalie Taillefer, décédé le 31 mai, à l'âge de 73 ans.

Damase Rainville, décédé à l'âge de 46 ans, le 31 mai.

Hélène Duford, décédée chez ses parents, 220 rue Stewart, le 1 juin, à l'âge de 42 ans.

Fred. Plante, décédé à l'hôpital général, le 3 courant, à l'âge de 40 ans.

M. Ruté, décédé à la demeure de ses parents, 245 avenue King Edward, le 31 mai, à l'âge de 7 ans.

Procession chez les Italiens.

Les paroissiens de l'église catholique italienne rue Division feront une grande procession en l'honneur de leur patron St. Antoine, dimanche le 14 courant. La parade commencera à 10.30 heures précises.

Le comité chargé de l'organisation est composé de Messieurs L. F. Valentine, président; V. Macri, secrétaire; M. DiTomasso, trésorier; V. Rossi, Marcello; G. Difalco, F. Guzzo, assistants généraux.

Le défilé suivra les rues Division, Somerset, Lebreton, Margaret, Rochester, Norman, Preston et Pine.

La musique sera fournie par l'orchestre Valentine.

Trois fanfares ont été engagées.

UNE PROMOTION BIEN MERITEE

(Service du "Droit")

Montréal, 6.—La nomination du capitaine Demers comme commissaire enquêteur des naufrages est maintenant un fait assuré; la nouvelle sera annoncée officiellement lundi ou mardi. M. le capitaine Bourassa, assistant maître du port de Montréal, succédera le jour même, au capitaine Demers, comme maître du port.

M. A. PINARD
EST CANDIDAT

Le populaire échevin du quartier Ottawa est choisi unanimement candidat libéral dans Ottawa-Est

La convention du Reform Club dans le but de choisir des candidats libéraux pour combattre contre Messieurs Champagne et Ellis aux prochaines élections provinciales a eu lieu hier soir à la salle du club rue Elgin. Plusieurs centaines de membres remplissaient la salle et l'animation était à son comble. Quand M. J. S. Hurdman, récemment élu président du club se présenta devant l'assemblée il fut reçu par une salve d'applaudissements et tous les orateurs qui parlèrent ensuite le félicitèrent d'avoir accepté la direction des forces au commencement de la bataille qui aura lieu d'ici au 29 juin.

M. Hurdman annonça que la nomination pour le district électoral d'Ottawa Ouest n'aurait lieu que mardi prochain, le délai ayant été décidé par l'exécutif parce qu'on avait eu à la possibilité d'écrire deux libéraux pour représenter la ville à Toronto et qu'on voulait choisir un candidat libéral sur toute la ligne et assez populaire pour assurer la victoire contre M. Ellis. Avant la nomination pour Ottawa Est M. J. B. Rochester demanda à l'assemblée s'il n'était pas nécessaire que le candidat choisi s'engage à supporter le gouvernement libéral sur toute la ligne afin d'éviter les conflits qui pourraient être occasionnés entre les deux députés d'Ottawa s'ils étaient élus et s'ils se divisaient sur certaines questions politiques comme l'abolition des licences. Le président répondit qu'il ne serait pas convenable d'exiger d'un candidat qu'il sacrifie ainsi ses opinions et que tout libéral ne l'était rarement qu'à moitié. Certains citoyens d'Ottawa Est diffèrent aussi d'opinion avec M. Rochester disant que chaque district d'Ottawa devait avoir la liberté de choix.

Le président annonça ensuite la nomination unanime de M. J. A. Pinard à la candidature pour Ottawa Est ce qui motiva une salve d'applaudissements à l'adresse du candidat.

M. Pinard étant appelé à adresser la parole le fit brièvement en français faisant allusion à l'élection de 1911, au vote libéral d'alors dans Ottawa Est et aux déclarations du candidat conservateur dans la lutte actuelle déclarant que le résultat des prochaines élections était déjà assuré non seulement dans Ottawa Est mais dans toute la province par la politique injuste et répugnante du gouvernement actuel à Toronto. Il traça ensuite la politique qu'il suivrait sur la question des écoles s'engageant à y attacher une importance capitale et à combattre sous ce rapport toute mesure contraire à la liberté garantie par l'acte de l'Amérique Britannique du Nord. Il fit ressortir les injustices du gouvernement conservateur en ce qui concerne nos écoles et exprima l'espérance que le chef libéral ne faillirait pas à sa politique d'équité. Il fit l'éloge de la politique libérale au sujet de l'évaluation des terrains au lieu des bâtisses en la comparant au système conservateur actuel. Il recommanda à ses électeurs d'abandonner l'esprit de parti et de s'unir pour envoyer au gouvernement de Toronto un homme qui défendra avec instance les droits des Canadiens français.

Il répéta ensuite son discours en anglais et fut applaudi quand il parla du bilinguisme. Il déclara pour satisfaire M. Rochester qui était terriblement inquiet sur son compte au commencement de l'assemblée que si M. Rowell lui faisait voir l'intérêt pour la province de abolir les bars il serait en faveur du projet.

Plusieurs autres orateurs parmi lesquels Messieurs l'échevin Fisher, McGrath, Kehoe, le docteur Whitton, Reid, Rochester, Edmunson, Clary, Sparks et Helms adressèrent tour à tour la parole.

DES EXPLICATIONS

M. Chs. Code qui a payé \$7.00 en cour de police, hier, dit que ce n'est pas pour avoir maltraité son cheval, mais pour s'être servi d'un cheval qui boite; il a payé afin de s'éviter des désagréments et les dépenses inévitables d'un procès.

New-York, 6.—Les amis de Théodore Roosevelt ont commencé hier une campagne pour faire mousser la candidature du colonel comme gouverneur de l'état de New-York. L'ex-président se présenterait sous les couleurs progressistes "Bul Moose".

LES EXAMENS
DU SERVICE

Plusieurs Canadiens français arrivent en premier lieu aux examens généraux. Les noms des vainqueurs

La Commission du Service Civil donne la liste des candidats heureux dans les derniers examens pour les divisions inférieures et pour les examens préliminaires du service extérieur.

Voici la liste de ceux qui ont réussi dans les examens des degrés inférieurs dans le service intérieur, examens tenus dans les différentes villes du Canada, le 12 de mai 1914. Ils sont par ordre de mérite:

Nadeau, Alfred, Hull; Gauthier, Hector D., Ottawa; Moule, George H., Westboro; Carruthers, Victor O., Ottawa; Payton, George William, Wetaskiwin, Alta.; Smith, Margaret, Ottawa; Smith-Louise, Aylmer, Qué.; Leclerc, Edouard, Québec; Yuill, John Archie, Ottawa; Soublière, Léa, Ottawa; Wynns, W. Béatrice, Aylmer, Qué.; Joyce, Estella, Ottawa; Hagen, Charles H., Ottawa; Boudreau, Victoria, Pendleton, Ont.; Turley, John, Ottawa; Boucher, Eya, Ottawa; Leblanc, Fabiana, Hull; Trowsse, Robert, Ottawa; Swettenham, Sydney S., Ottawa; Clifford, Thomas, St. John, N.B.; Johnston, Robert M., Lausdowne, Ont.; Shipman, Henry J., Winnipeg; McGillivuddy, Arthur J., Ottawa; Smith, William Thomas, Tutela, Ont.; Shear, Andrew M., Ottawa; O'Regan, Gerald, Ottawa; Horner, James Emerson, Renfrew; Wood, Margaret, Smiths Falls; Swettenham, Henry R., Tutela, Ont.; Parkinson, Hannah, Ottawa; Séguin, Ivanhoe, Ottawa; Goûdout, Céline, Ottawa; Goulet, Achélas, Hull; O'Bonsawin, Maria, Montréal; Dunne, Patrick Léonard, Ottawa; Soublière, Joseph Albert, Aylmer, Qué.; Gélina, Théodore, Hull; McElroy, Francis, George, Ottawa; Kerfoot, Stanley A., Smiths Falls; Swater, Thomas C., Aylmer, Qué.; Labonté, Léa, Ottawa; Gibson, Arthur J., Aylmer, Qué.; Lennox, John Carroll, Ivy, Ont.; Trépanier, Rodolphe, Ottawa; Greaves, Joseph, Ottawa; Dowd, Maurice, Ottawa; Mercier, Louis, P. Lac Mégantic, Qué.; Kelly, Irwin, Ottawa; Caille, Louis, Ottawa; Smyth, Thomas M., Britannia Bay; Laflamme, Delphis, Hull; Caille, Louis, Ottawa; Connor, Thomas, Hamilton; St-Georges, Emile, Ottawa; McDonald, James V., Charlotte-Town, I. P. E.; Walsh, David Emmett, Ottawa; Archambault, Emerald, Ottawa; Richard, Anat, Ottawa; Hudon, Emma, Ottawa; Jeffrey, Mary Ellen, Ottawa; Rose George W., Ottawa; St. Laurent, Honoré, Hull; Taylor, Alice, Ottawa; Coker, George V., Ottawa; Lesty, James, Ottawa; Whitehead, Harry Robert, Ottawa; Laner, François, Aylmer, Qué.

Listes des candidats heureux dans les examens préliminaires du service extérieur:

A OTTAWA

Gwendolin Babin, Henry F. Beamish, Sybil Blair, Hans Stanley, Blake, Ernest Barie, Blandin, Bigras, Eléonore Bourgault, Howard Carrington, James H. Charbonneau, Lillian May Corbett, Eleanor Mercy Cowan, Raoul Castonguay, Regina Cayer, Vincent Courtémance, Cecil H. Doyle, Ida Duford, Mary Elizabeth Durham, Eric John Edwards, Conrad Forget.

M. Giguère, Lena Gilhooly, A. McDonald Grant, P. A. Grison, Emma Hammill, Frank J. Harratty, Russell Healey, Leonard Hennessy, Olive Hobday, Emily Hollingsworth, Olida Hurtubise, Wm. J. Kelly, Mabel E. Kerr, Harold Frederic Klock, Hilaire Leduc, Lester Turnbull Letts, Fred J. Little, Mary R. Lynch, Oscar Lapointe, Eva Lauzon.

Janet MacDonald, Alexander Innis McIntosh, George Walter McMillan, Anna G. McPhee, Alice Milks, Alla L. Mix, Henrietta Morganthau, Adelard Morin, Morna Nagle, Avalene Maude Novens.

Harold Frederick Pack, Florence E. Pearson, Mary K. Playter, Joseph Harold Purcell, Emile Paré.

Margaret Rose Reardon, Wm. Geo. Roberts, Henry Roeske, Arthur Robert.

Harry Sanford Sager, Daniel Maurice Shane, Edward J. Smith, Horace Oscar Smith.

Mary Alberta Thoburn, Edythe Florence Waller, Howard John Whalley, Annie A. Wilkins, F. W. Wilkins.

Campbell York.

ORDINATIONS DE
LA PENTECÔTE

Ce matin ont eu lieu à la cathédrale les ordinations de la Pentecôte. Les ordinations à Montréal

Sa Grandeur Mgr Brunet, évêque de Montréal a fait les ordinations suivantes ce matin à la Basilique d'Ottawa:

La tonsure: Joseph Labelle, A. Lapointe et A. Rollin, tous trois d'Ottawa. Les Frères J. Vaillancourt, F. Tortelier, G. Fournel, L. Cossette, J. Leblanc, G. Peters, A. Larraive, de la société de Marie de Montfort et les Frères Dominicains A. Bissonnette, H. Dussault. Ordres Mineurs: R. Guindon, D. Rollin, W. Parisien, R. Glaude, d'Ottawa. Les Frères G. Lem, A. Van Earsl, O. Lajoie, L. De Vries, E. Ducharme, A. Gasear, E. Crochère, de la société de Marie de Montfort. Les Frères Dominicains V. Daigle, A. Migneault.

Sous-diacres: F. Corquery, d'Ottawa.

Diacres: Les Frères F. Choquette, J. L. Bergeron, H. Barney, E. Killian, T. Schnerch, O. M. L., les Frères A. Michaud, L. M. Cyr, P. Jansan, M. Parem, J. Limpens, G. Dreesens, de la société de Marie de Montfort ainsi que le Frère F. M. Gauvreau, des Dominicains. Prêtres: W. Langlois, E. Renaud, L. Pealapa, V. Côté, A. Archambault, L. Morand, des Oblats de Marie Immaculée et les Frères E. Raimbault, H. Claes, M. Rooden, H. Weerts et J. Roger, de la société de Marie de Montfort.

Montréal, 6.—Ce matin ont eu lieu en la cathédrale, les ordinations de la Pentecôte, en présence d'une grande foule de prêtres et de laïques parents et amis des nouveaux serviteurs de Dieu. Sa Grandeur Mgr Stagni, délégué apostolique au Canada, officiait ayant à ses côtés Mgr Gauthier, de Montréal, et le chapitre diocésain. Voici les noms des nouveaux prêtres.

MM. les abbés Chs. Aug. Label, Geo. Champoux, Lucien Poitevin, de Montréal, ainsi que deux Pères trappistes.

Diacres: MM. les abbés Adrien Leubert, Henri McDougall, Eugène Gareau, Alph. Chapleau, de Montréal; John Bowen, Michael Earley, de Dubuque, Iowa; Léonore Kuasigroch, de Grand Rapids, Mich.; Albert Berniche, Louis Gervais, Louis Lafortune, Mathias Piette, Damien Robert, de Joliette; Edward Clark, Edward Connor, John Driscoll, John Boyd, de Manchester, N.-H.; Antonio Séguin, Ogdensburg, N.-Y.; Adrien Brosseau, Ottawa; Daniel Breen, Pembroke; James Mullen, Portland, Me.; François Desmarais, Providence, R. I.; Philippe Auger, Basile Benoit, Ernest Fournier, Henri Vahmore Lajoie, Hector Nadeau, Rosario Vadenais, de St. Hyacinthe; Théodore Ryan, Seattle, Wash.; Edmond Belcourt, Sherbrooke; Richard Shields, Herménégilde Boutin, Omer Chevreton, James Fitzgibbon, John Reilly, de Springfield, Mass., et John Miller, de Toledo, Ohio.

Sous-diacres: MM. les abbés Wm. Lacourse, J. Flood, F. X. Archambault, N. Roy, de Montréal; Robert Bellefeuille, de Manchester, N. H.; Clément Gagnon, Ottawa; J. Burke, Pembroke; Peter Hussey, Ernest Morin, Edouard Sweeney, de Providence, R. I.; J. Condon, Spokane, Wash.; Tancrède Beauregard, D. Hennessey, de Springfield, Mass.; Ernest Lalonde, Alph. Peletier, Alph. Dupuis, de Témiscamingue, et J. Kennedy, de Wichita, Ka.

Plusieurs autres ecclésiastiques ont reçu les ordres mineurs.

ST. CHARLES

Le 7 juin, il y aura grande parade de euchar à St. Charles au bénéfice des pauvres. Nous invitons tout le monde à venir encourager cette bonne oeuvre.

A NORTH BAY

Victor H. Benoit, Mlle Myrtle Hardy, Max Clifton Harris, John Richmond Sullivan, Fanny L. Washburn.

A KINGSTON

L. B. Alkenbrack, Wallace B. Ferrier, Clarence John Lang, E. Ross Laughlin, John Lowishorough, Lucy A. Merrick, Louis Sugarmann, James Worrell.

A BROCKVILLE

Frank L. Booth, Roy Parkhurst Carnegie, George R. Ferguson, Leslie Holmes, John Ira Kelly, Stanley L. Livingston, Kelle Price, Chas. Oswald Louis Read, Wm. F. Tate, William P. Walsker, Wm. C. Wallace, Morris Westlake.

LA CAMPAGNE
SUFFRAGISTE

Les suffragettes continuent leur campagne de destruction à travers le pays. Programme politique

(Service du "Droit")

Londres, 6.—La campagne de destruction entreprise par les suffragettes s'est continuée hier; l'église Breadsall, un édifice historique a été brûlée hier matin, et hier après-midi on a trouvé une bombe dans le château de Dudhope. Le château fut occupé par John Graham, soldat célèbre tué en 1689 dans la bataille de Killcrankie en combattant pour Jacques II contre Guillaume III. Heureusement la mèche de la bombe s'était éteinte par le vent.

Sylvia Pankhurst, portée sur l'estrade sur une civière, a répété ses paroles à une assemblée de suffragettes à Camington qu'elle se laisserait mourir à faim sur les marches de la Chambre des Communes si le premier ministre ne voulait recevoir une délégation de suffragettes.

Tandis que les suffragettes militantes font une campagne, qui d'après les gels sérieux ne peut que les éloigner de leur but, les non-militantes ont une organisation de campagne sur un terrain constitutionnel pour embarrasser le gouvernement. La "National Union of Women's Suffrage Societies," qui comprend un grand nombre de personnes influentes, entr'autres Mme Henry Fawcett, Lady Francis Balfour, la Comtesse d'Aberdeen, Lady Brassey, Lord Courtney et Lord Lytton, a publié un rapport montrant qu'elle a fourni des fonds pour supporter dans les élections partielles les candidats ouvriers contre ceux du gouvernement.

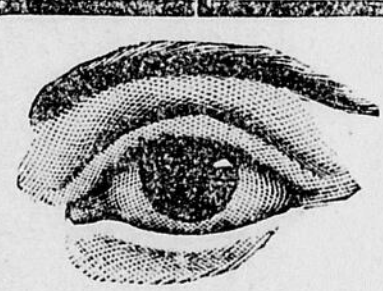
La politique de cette organisation est de faire son possible pour renverser le gouvernement Asquith. Cette politique veut favoriser les candidats ouvriers en proposant trois candidats dans chaque collège électoral aux prochaines élections.

Londres, 6.—D'après le "Standard" sept personnes se seraient présentées avec des cartes d'admission contrefaite à la réception de jeudi au palais de Buckingham; mais elles ont été découvertes et forcées de s'en retourner sans faire de tapage.

On rapporte que le Roi et la Reine ont décidé de ne pas faire de "Garden Party" cette année à Buckingham malgré que de nombreuses invitations aient déjà été envoyées afin de ne pas donner de chance aux suffragettes de faire une nouvelle démonstration qui leur serait très facile.

Plusieurs assemblées suffragettes ont été dispersées hier soir par la foule.

A l'heure qu'il est, les souscriptions aux fonds des suffragettes s'élèvent à \$250,000.

Avez-Vous la
Vue Faible

De bonnes raisons pour lesquelles vous devriez nous patroniser.

Nous vous donnons le meilleur examen des yeux.

Nos méthodes sont les meilleures que des efforts de plusieurs années ont développées.

Nous fabriquons nos verres nous-mêmes sur les lieux.

Nos prix sont raisonnables et notre ouvrage est garanti.

A. M. Bélanger

Spécialiste Optométriste
26 RUE RIDEAU

Avec la Pharmacie Rogers. Porte voisine de chez M. Bilsky. Tél. Q. 4966. m.j.s.

La lumière vient de Dieu aux astres et des astres à nous.

ELLE ENVOIE
DES EXCUSES

Lady Blomfield, mère de la suffragette qui a troublé la réception royale de mardi, envoie des excuses

(Service du "Droit")

Londres, 6.—D'après le "Daily Sketch" Lady Blomfield a envoyé des excuses au Roi pour les insultes de sa fille, Mary à la réception de jeudi soir. Le journal ajoute que Lady Blomfield connaissait les sympathies de sa fille pour les suffragettes, elle lui avait défendu de se rendre à cette réception, mais qu'elle s'est procuré un billet d'admission d'une personne qu'elle ne connaît pas.

Le "Times" publie aujourd'hui un premier-Londres sur le problème des suffragettes militantes qui dit-il place le peuple anglais devant les yeux de toutes les nations. L'article ajoute qu'il est plus facile de demander au gouvernement de faire quelque chose que de dire ce qui ne doit pas être fait. Il ajoute que toutes les suggestions de déportation et de punition violentes sont presque impraticables.

Le projet de poursuivre les souscripteurs est plus réalisable, mais il présente encore de grandes difficultés.

Le projet de les laisser faire leur grève contre la nourriture est rempli de bon sens, mais il ne peut être adopté par les gardiens de prison qui sont tenus responsables de la vie des prisonniers et doivent faire tout leur possible pour les garder en vie. Le remède serait de passer une loi enlevant cette responsabilité pour les personnes qui ne veulent pas manger.

Londres, 6.—La réception d'hier soir au palais de Buckingham n'a donné lieu à aucune démonstration de suffragettes. On avait pris des précautions pour surveiller les invités et voir à ce qu'ils aient leur carte. Les suffragettes satisfaites de l'absence de Mary Blomfield n'ont pas essayé de se procurer des cartes pour se rendre à cette réception. Elles croient que

L'acte de Mary Blomfield activera encore plus la rentrée des fonds.

POUR CETTE SEMAINE

Vente spéciale de souliers en canevass blanc \$1.23 et \$1.48.

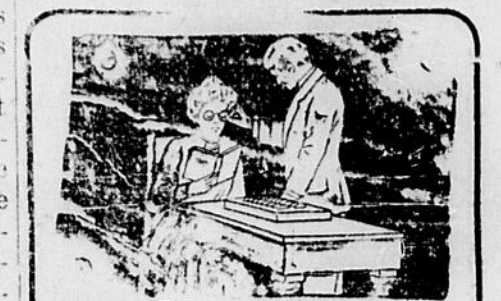
D. ST. AMOUR,

Coin des rues Clarence et Dalhousie. 53-5

ON DEMANDE—Un épicière faisant le commerce à Ottawa et dans les environs pour prendre l'agence d'épicerie de qualité supérieure d'une maison de Toronto. Adressez lettre à...

\$700—A VENDRE une maison à 3 chambres, 2 salles de bain, cuisine, etc. à 3000 \$.

M. J. S. Hurdman, récemment élu président du club se présenta devant l'assemblée il fut reçu par une salve d'applaudissements et tous les orateurs qui parlèrent ensuite le félicitèrent d'avoir accepté la direction des forces au commencement de la bataille qui aura lieu d'ici au 29 juin.



Lorsque vous avez besoin de verres

Vos yeux méritent l'attention d'un spécialiste. Nous sommes des SPECIALISTES POUR LES YEUX et dévouons notre temps entier à l'étude et à l'application des procédés d'optique. Nos succès dépendent entièrement de notre habileté à examiner les yeux et à corriger des défauts visuels. Nous avons un des salons d'optique les plus modernes du Canada, outillé des instruments les plus modernes, affectés à l'examen de la vue et à mesurer les défauts visuels. Vous avez besoin de nous lorsque vos yeux ne sont pas bien.

The OTTAWA OPTICAL

PARLOR

J. H. de Silbert, Optométriste.

119 rus Sparks Tel Q. 2345

6ième pèlerinage annuel

au

Sanctuaire de N.-D. du
Cap de la Madeleine
Près 3 Rivières

AURA LIEU SAMEDI LE 27 JUIN 1914

Départs gare Central 8.32 a.m. gare Union 8 pm

ORGANISATEUR

Révd. Père C. Charlebois O.M.I.

Scolasticat St-Joseph

RUE MAIN OTTAWA,

Tél. Queen 1512

DEMANDEZ NOS PRIX

Nous faisons:

des Spécialités

d'Installation

d'Appareils de

Chauffage

à eau chaude ou

à vapeur

Plomberie,

Chambre de bain

moderne

et absolument

sanitaire

—

Ouvrage

Irréprochable

et Garanti

J. Alph. LANGELIER

310, 312, 314 Rue Wellington, OTTAWA, Ont.

La maison la plus importante en son genre dans l'est d'Ontario. Nos prix défient toute concurrence. Escompte spécial au clergé et aux communautés religieuses. Tous renseignements donnés gratuitement.

Tél. Queen 1928, Résidence Rideau 1408

COUPON DU "DROIT"

POUR LE GRAND CONCOURS DES ENFANTS

SAMEDI, 6 JUIN 1914

Voyez si le numéro de votre prime correspond à l'un des numéros heureux, inscrits aujourd'hui même dans le "Droit", apportez les six coupons de la semaine à nos bureaux, mardi prochain ou dans les trente jours suivants et réclamez votre cadeau.

Si le No. de votre prime ne paraît pas aujourd'hui, conservez les coupons de la semaine prochaine, car tous les numéros sortiront.